

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

RAPPORT ANNUEL 2016



À l'intention du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire,
l'honorable Lawrence MacAulay, et du Conseil des produits agricoles du Canada.

Table de matières

À notre sujet	1	Surveillance du marché	16
Rapport du président	2	Relations gouvernementales	22
Conseil d'administration et comités	4	Commerce et politiques	26
Changements et mises à jour concernant le personnel	5	Salubrité des aliments et soins aux animaux	31
Rapport du directeur exécutif	6	Durabilité	35
Priorités du plan stratégique	8	Stratégie de marque et relations avec les consommateurs	36
Gouvernance	11	Partenariat avec natation canada	39
Entente opérationnelle et allocation	12	Stratégie de relations publiques	41
Suivi et application	13	États financiers	45
Responsabilité sociale de l'entreprise	14	Notes complémentaires	49



Tél : (613) 241-2800 Téléc : (613) 241-5999
Courriel : ppc@poulet.ca Site web : www.poulet.ca & www.producteursdepoulet.ca

CONÇU À L'INTERNE. IMPRIMÉ PAR GILMORE PRINTING SERVICES INC.



À notre sujet

Notre mandat

Le mandat des Producteurs de poulet du Canada comporte deux grands volets. Notre principale responsabilité est de veiller à ce que nos 2 800 producteurs produisent la bonne quantité de poulet frais, salubre et de haute qualité pour répondre aux besoins des consommateurs canadiens. C'est pourquoi les producteurs, les transformateurs, les surtransformateurs et les représentants du secteur de la restauration de l'ensemble du pays se réunissent toutes les seize semaines pour décider, en fonction de la demande du marché, de la quantité de poulet à produire. Ce système dynamique de gestion des risques qui encadre nos activités est communément appelé la « gestion de l'offre ». Dans le cadre de ce système, les Producteurs de poulet du Canada surveillent le respect des allocations de contingents provinciaux – pour veiller à ce que chaque province produise autant de poulet que le volume convenu – ainsi que le commerce interprovincial ou l'expansion du marché du poulet. Les Producteurs de poulet du Canada est un organisme créé en 1978 en vertu des dispositions de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, qui détient son autorité légale aux termes de cette même loi.

Notre deuxième responsabilité consiste à représenter les intérêts des producteurs canadiens de poulet et de l'industrie canadienne du poulet. Les Producteurs de poulet du Canada jouent un rôle clé dans l'élaboration et la gestion, en partenariat, des programmes pour les producteurs canadiens de poulet afin de prouver que les producteurs continuent d'élever des poulets de haute qualité qui inspirent confiance aux consommateurs canadiens. Grâce à nos programmes d'Assurance de la salubrité des aliments à la ferme, des Soins aux animaux et d'autres initiatives de biosécurité, les Producteurs de poulet du Canada travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires du gouvernement et les intervenants de l'industrie pour faire en sorte que l'industrie demeure innovatrice et réceptive.

Grâce à notre programme de relations avec le gouvernement, les Producteurs de poulet du Canada veillent à ce que les principaux décideurs du gouvernement comprennent bien le point de vue des producteurs canadiens de poulet et à ce qu'ils en tiennent compte au moment de prendre des décisions importantes en matière de politiques agricoles et commerciales.

Notre conseil

Les orientations et les politiques sont établies par un conseil d'administration composé de 15 membres. Ce conseil est formé de producteurs nommés par les offices provinciaux de commercialisation du poulet. Il comprend également des membres non producteurs, soit un représentant du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation, qui sont nommés par leurs associations nationales respectives. Ainsi, les Producteurs

Notre vision

Accroître la demande des consommateurs à l'égard du poulet produit au Canada.

Notre mission

Au nom des producteurs canadiens de poulet, guider et favoriser une efficacité accrue des producteurs de poulet et de l'industrie canadienne du poulet afin de mieux servir les consommateurs et veiller à ce que le poulet demeure la protéine de choix au Canada.

de poulet du Canada et leurs intervenants travaillent ensemble au nom de tous les secteurs de l'industrie canadienne du poulet, des éleveurs jusqu'aux consommateurs.

Les Canadiens veulent du poulet élevé au Canada, alors nous leur livrons un aliment frais et élevé localement, comme ils le demandent. Nos producteurs constituent une force stabilisatrice dans le Canada rural, où ils peuvent réinvestir; et le font effectivement avec confiance dans leurs communautés, mais leur impact est beaucoup plus important. En somme, nous faisons partie de la solution économique du Canada, nous apportons notre contribution sans subventions et sommes très fiers de ces deux aspects.

Le secteur du poulet au Canada apporte une contribution précieuse aux économies des collectivités rurales et urbaines d'un océan à l'autre. En plus des 2 800 producteurs de poulet et des 191 transformateurs, le secteur génère des emplois non seulement dans l'agriculture et la transformation, mais également dans le domaine vétérinaire, les secteurs du transport, de la vente au détail, de la restauration et plus encore.

Au total, le secteur :

- » maintient 87 200 emplois;
- » contribue au produit intérieur brut du Canada à hauteur de 6,8 milliards de dollars;
- » verse 2,2 milliards de dollars en impôts;
- » achète 2,6 millions de tonnes d'aliments, appuyant ainsi d'autres producteurs.

Les gens accordent beaucoup d'importance à leur nourriture. Ils veulent en connaître la provenance et avoir l'assurance que ce qu'ils servent à leur famille et à leurs amis est de la plus haute qualité. Nos producteurs et leurs familles ont les mêmes soucis. Par conséquent, quand nous disons que l'industrie canadienne du poulet est bonne pour les Canadiens, c'est parce que nous savons que nous élevons nos poulets selon les normes les plus rigoureuses : les vôtres.





Rapport du président

J'ai récemment été élu président des Producteurs de poulet du Canada, un rôle qui est pour moi nouveau, bien que les enjeux me soient très familiers. En tant que producteur de poulet de 2^e génération et ancien professeur d'histoire, je connais bien l'histoire de l'organisation et du secteur canadien du poulet. En fait, l'histoire revêt une importance particulière à mes yeux puisqu'elle nous aide à comprendre la détermination qui habite l'esprit humain. Par ailleurs, elle nous enseigne des leçons que nous pouvons mettre en pratique aujourd'hui. Plus nous en savons sur nos origines, plus nous sommes à même de planifier notre avenir.

Il y a quelque temps, nous avons été confrontés à un défi de taille au sein de notre système, qui devait être amélioré et adapté aux réalités d'un Canada en évolution. Nous devons ajuster notre système d'allocation afin d'établir une structure et une stabilité qui nous permettraient de prendre de saines décisions de planification et de faire croître notre industrie de manière responsable dans les années à venir.

Des défis et obstacles ont jalonné le parcours, mais au final, nous les avons tous surmontés. Les éléments mis en place depuis la fin de 2014 créent l'équilibre idéal entre les divers intérêts et nous assurent une stabilité sur le plan de l'allocation pour les années à venir. Or, pour parvenir à la version définitive de l'accord, le travail assidu et les partenariats ont été essentiels.

L'accord renforce l'industrie canadienne du poulet et montre que nous pouvons collaborer afin de faire évoluer notre système de gestion de l'offre au profit de tous les intervenants. De plus, il établit un cadre d'action qui permet à toutes les provinces de croître.

Et il fonctionne – les faits parlent d'eux-mêmes :

- 1) En 2016, la production a augmenté de plus de 4 %.
- 2) La poule de réforme a été ciblée en tant que priorité critique par le conseil d'administration pour l'année à venir. Nous sommes ainsi heureux de constater que, à la suite de l'accroissement des vérifications par les autorités gouvernementales en août, les importations de poule de réforme ont diminué de près d'un tiers. En outre, le gouvernement étudie la validité du protocole pour le test d'ADN.
- 3) Le gouvernement lancera aussi une consultation sur le Programme d'exonération des droits, qui entraîne des fuites dans le marché et crée de l'incertitude chez les producteurs.
- 4) La notoriété de notre marque « Élevé par un producteur canadien » a atteint plus de 30 %, et l'attrait suscité par notre programme continue de croître.

- 5) Nous avons atteint un niveau de consommation record de plus de 32 kilogrammes par personne par année. Il s'agit de la quatrième année consécutive où une augmentation est observée.

Nous sommes en croissance. Nous nous adaptons à notre époque. Nous sommes la viande numéro 1 au Canada – et nous avons maintenant l'attention de la population canadienne. Cependant, nous ne pouvons tenir la croissance pour acquise – nous devons la mériter. Nous devons nous assurer de répondre aux attentes des consommateurs et de la société. Et nous devons croître en adoptant une approche durable.

La pression s'accroît pour que nous fassions partie de la solution en matière de résistance aux antimicrobiens, et cette pression est exercée non seulement par nos clients, mais également par notre gouvernement. Or, nous avons déjà fait preuve de leadership dans ce domaine en collaborant avec notre industrie et en élaborant une stratégie robuste axée sur la réduction, la surveillance et l'innovation. Nos succès passés, entre autres l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I, nous guideront alors que nous continuerons à démontrer que notre industrie fait une utilisation responsable des antibiotiques. Notre leadership s'étendra également à l'atteinte de l'objectif visant à réduire le recours aux antibiotiques d'importance pour les humains. Cet objectif nécessitera la collaboration de tous les membres de la chaîne d'approvisionnement et permettra une gestion proactive par l'industrie de l'utilisation des antimicrobiens en vue de maintenir des options de traitement efficaces de même que la confiance du gouvernement et des consommateurs.

Il est primordial, dans le marché actuel, de montrer que nous adoptons des pratiques responsables en matière de bien-être animal. Au cours des dernières années, nous avons fait beaucoup de chemin pour pouvoir démontrer à nos clients la grande attention accordée aux soins et à la manipulation dans les fermes canadiennes d'élevage de poulets. À cet égard, notre Programme de soins aux

animaux est un excellent exemple de la nature proactive de notre industrie. Le niveau élevé de crédibilité de notre Programme de soins aux animaux est attribuable à l'audit par une tierce partie dont il a fait l'objet et au renouvellement du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulets, qui nous positionne à l'avant-plan de la recherche scientifique.

Nous procédons actuellement à une mise à jour de notre Programme de soins aux animaux afin de respecter le nouveau Code de pratiques et nous demandons aux gouvernements fédéral et provinciaux d'inclure un programme de reconnaissance en matière de bien-être animal dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture. Il est essentiel que le public continue d'avoir confiance que nous élevons nos oiseaux avec soin, et ce sont nos efforts continus en ce sens, de même que les activités quotidiennes dans toutes nos fermes, qui permettront de préserver cette confiance.

Nous avons consacré beaucoup de temps à des rencontres avec des représentants élus au cours de la dernière année. Pendant ces rencontres avec les ministres et porte-parole, députés et sénateurs, nous avons tenté de leur présenter le secteur du poulet et de collaborer avec eux relativement à plusieurs enjeux clés pour notre industrie. Plus particulièrement, nous avons consacré beaucoup de temps et d'efforts à notre collaboration avec l'honorable Lawrence MacAulay et l'honorable Chrystia Freeland.

Les Producteurs de poulet du Canada ont également travaillé en étroite collaboration avec le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) sous la direction de son président, Laurent Pellerin. Le CPAC continue d'appuyer nos efforts et d'offrir orientations et perspectives lors des discussions.

Au fil des ans, notre conseil d'administration a fait face à des discussions et sujets difficiles, lesquels ont menés à des décisions tout aussi difficiles au nom des producteurs et de l'ensemble du secteur du poulet. Nos administrateurs dévoués maintiennent le cap sur les enjeux, continuent à composer avec les questions difficiles et collaborent en vue de relever les défis. J'aimerais remercier le Comité exécutif pour les efforts supplémentaires déployés et pour sa participation, ses conseils, ses perspectives et son dévouement envers le secteur canadien du poulet.

Notre succès est bien mérité et est le résultat d'un travail impressionnant fait au niveau du conseil d'administration, un travail qui a été soutenu par les comités des Producteurs de poulet du Canada et notre personnel dévoué, sous la direction notre directeur général, Mike Dungate. Je tiens à vous remercier pour vos efforts.

Ensemble, nous pouvons célébrer la réalisation de nos objectifs et planifier notre avenir armés d'une meilleure compréhension de nos origines.



Benoît Fontaine, Président





Conseil d'administration et Comités



Conseil d'administration

1. Benoît Fontaine (Québec)
2. Murray Booy (Ontario)
3. François Cloutier (Québec)
4. Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)
5. Keith Deering
(Terre-Neuve-et-Labrador)
6. Vernon Froese (Manitoba)
- A* Luc Gagnon (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles)
7. Matthew Harvie (Nouvelle-Écosse)
8. Ian Hesketh (Association canadienne des surtransformateurs de volailles)
9. David Hyink (Alberta)
10. Derek Janzen (Colombie-Britannique)
11. Rudy Martinka (Saskatchewan)
12. Jeff McDowell (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles)
13. Barry Uyterlinde
(Île-du-Prince-Édouard)
14. Peter Vale (Restaurants Canada)

* Absent



Comités des PPC

Comité exécutif :

Président – Benoît Fontaine
Premier vice-président : Derek Janzen
Deuxième vice-président : Yvon Cyr
Membre à titre personnel : Murray Booy

Comité des finances :

Président – Barry Uyterlinde
Keith Deering
Peter Vale

Comité des politiques :

Président – Yvon Cyr
Benoît Fontaine
Vernon Froese
Luc Gagnon
Derek Janzen

Comité sur la gouvernance :

Président – Derek Janzen
Murray Booy
David Hyink

Comité de production :

Président – Jeff McDowell
Marc Cormier (remplaçant,
Nouveau-Brunswick)
Benoît Fontaine
Rick Kaptein (remplaçant, Ontario)
Rudy Martinka

Comité des relations avec les consommateurs :

Présidente – Lucy McKee
(remplaçante, CCTOV)
Matthew Harvie
Ian Hesketh

Représentants :

Fédération canadienne de l'agriculture
(FCA) : Benoît Fontaine, David Hyink

Conseil de recherches avicoles du
Canada (CRAC) : Tim Keet
(remplaçant, Saskatchewan)

Conseil national pour le soin des
animaux d'élevage (CNSAE) :
Rudy Martinka

Conseil national de la santé et du
bien-être des animaux d'élevage
(CNSBAE) : Marc Cormier

Changements et mises à jour concernant le personnel

Erin Callary s'est jointe aux PPC en mars en tant que coordonnatrice des relations avec les consommateurs.

Plusieurs membres du personnel ont pris un congé de maternité en 2016. Jolyn Bourque s'est jointe aux PPC en avril pour remplacer Isabelle Dean, coordonnatrice des services administratifs, en congé de maternité. En mai, Kyle Deslauriers s'est joint aux PPC en tant qu'analyste des marchés, en remplacement d'Erin Danielson, en congé de maternité et Karen Ronayne s'est jointe aux PPC pour remplacer Stephanie St.Pierre, notre conceptrice graphique, en congé de maternité.

Cette année, certaines modifications internes ont entraîné des changements de rôles et de responsabilités. Elyse Ferland a été promue au poste d'agente principale des relations avec les consommateurs, et le titre de Marty Brett a changé en agent principal des communications corporatives.

Anniversaires

Mike Dugate a célébré ses 20 ans avec les Producteurs de poulet du Canada. Il s'est joint aux PPC comme chef de l'unité du commerce, des politiques et de l'économie le 29 janvier 1996. Puis, il a été nommé directeur général des PPC en 1997 et en 2010, son titre est devenu directeur exécutif.

Lisa Bishop-Spencer et Jan Rus ont tous deux célébré leurs 15 ans de service en 2016. Lisa s'est jointe aux PPC le 26 février 2001, tandis que la première journée de Jan chez les PPC remonte au 23 juillet 2001.

Denis Nadeau et Dally-Diane Nzinahora ont célébré leurs cinq ans chez les PPC.

Félicitations à tous pour la réalisation de ces étapes importantes avec les PPC.

1. **Mike Dugate** (Directeur exécutif)
2. **Lauren Kennedy** (Agente principale des relations gouvernementales)
3. **Michael Laliberté** (Directeur des opérations)
4. **Lori Piché** (Agente de conformité)
5. **Maria Elena Baisas** (Comptable)
6. **Lisa Riopelle** (Agente principale des ressources humaines et des services administratifs)
7. **Dally-Diane Nzinahora** (Coordonnatrice des traductions)
8. **Bibiane Rietveld** (Coordonnatrice des réunions et secrétaire)
9. **Jolyn Bourque** (Coordonnatrice des services administratifs)
10. **Lisa Bishop-Spencer** (Directrice des communications)
11. **Marty Brett** (Agent principal des communications corporatives)
12. **Karen Ronayne** (Conceptrice graphique)
13. **Elyse Ferland** (Agente principale des relations avec les consommateurs)
14. **Aline Porrior** (Agente des relations publiques)
15. **Erin Callary** (Coordonnatrice des relations avec les consommateurs)
16. **Yves Ruel** (Directeur du commerce et des politiques)
17. **Tara Molloy** (Analyste du commerce et des politiques)
18. **Steve Leech** (Directeur des programmes nationaux)
19. **Jennifer Gardner** (Coordonnatrice – soins aux animaux et de la recherche)
20. **Caroline Wilson** (Agente de la salubité des aliments et Auditrice interne)
21. **Jessica Heyerhoff** (Coordonnatrice des communications et des politiques)
22. **Jan Rus** (Directeur de l'information sur les marchés et des systèmes informatiques)
23. **Kyle Deslauriers** (Analyste des marchés)
Absent:
Denis Nadeau (Analyste des systèmes de gestion)
Jan Yung Chung (Agente principale des finances)





Rapport du directeur exécutif

Lorsque nous avons entamé l'élaboration de notre Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme à la fin des années 1990, notre mantra était **dites ce que vous faites, faites ce que vous dites et prouvez-le**. Il y a toujours eu un élément de confiance du public dans ce que nous faisons au sein de l'industrie canadienne du poulet. Nous avons reconnu que ce que nous faisons à la ferme et dans l'ensemble de la chaîne de valeur doit être fondé sur la science et doit tenir compte de l'acceptation par les consommateurs si nous voulons produire, consommer ou vendre... **plus de poulet, de manière durable**.

Au cours de la dernière année et demie, on s'est beaucoup concentré sur la confiance du public. L'initiative de l'acceptabilité sociale a mené à la Déclaration de Calgary des ministres FPT de l'Agriculture en juillet, et ensuite à la création d'un comité directeur sur la confiance du public pour **faire ce qui est bien, mettre en place des systèmes d'assurance et communiquer avec le public**.

" Je crois fermement que l'avenir s'annonce prometteur pour l'industrie canadienne du poulet. Les Canadiens aiment leur poulet et leurs producteurs de poulet. "

Pour sa part, le groupe avicole national coordonne ses travaux avec Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de créer la Table ronde sur la chaîne de valeur de la durabilité de la volaille. L'objectif est d'adopter une approche coordonnée à l'échelle de la chaîne de valeur, de la ferme au restaurant et au point de vente au détail.

La confiance du public est une responsabilité partagée ayant des avantages partagés qui doit donc être fondée sur des coûts partagés entre l'industrie et le gouvernement. Les producteurs de poulet et l'industrie canadienne du poulet comprennent qu'ils doivent s'améliorer continuellement en faisant ce

qui s'impose dans leurs activités pour appuyer les systèmes d'assurance et communiquer tous les progrès positifs de notre industrie au public. Pour leur part, les gouvernements doivent reconnaître l'avantage partagé de nos actions dans l'industrie du poulet et en fait dans le reste de l'industrie agricole. Ils doivent appuyer les efforts de l'industrie en mettant en œuvre des systèmes d'assurance publique et un partage des coûts durable dans le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture.

Je crois fermement que l'avenir s'annonce prometteur pour l'industrie canadienne du poulet. Les Canadiens aiment leur poulet et leurs producteurs de poulet.

En repensant à ma carrière chez les Producteurs de poulet du Canada (PPC), je n'aurais pas pu demander mieux. Je suis venu du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en 1996 dans le cadre d'un échange de deux ans et je suis resté 20 années de plus. C'était absolument la bonne décision pour moi. J'ai eu l'occasion de parcourir le pays et de visiter des collectivités dans chaque province. Nous nous sommes efforcés de surmonter les différences et de coopérer pour le bien commun, et je me suis fait de bons amis pour la vie.

Depuis que Cynthia Currie et John Kolk m'ont donné une chance il y a plus de deux décennies, j'ai rencontré et travaillé avec d'innombrables personnes fantastiques au sein de l'industrie canadienne du poulet. Pendant plus de la moitié de ma carrière, j'ai travaillé en tandem avec David Fuller alors qu'il dirigeait passionnément les PPC. Parmi les nombreuses autres personnes qui ont consacré plusieurs années à l'industrie, j'ai partagé tout ce parcours avec quelques personnes directement liées aux PPC : Yvon Cyr, Michael Laliberté, David Wilson, Mont Doyle, Pamela Cousineau, Janet Murphy et Louis Martin.

J'ai hâte de passer plus de temps avec ma famille à cocher certains éléments et endroits de longue date sur notre liste du cœur. En même temps, les PPC font partie intégrante de ma vie et je sais que la partager avec vous va me manquer. Cela étant dit, je sais que l'industrie canadienne du poulet est entre de bonnes mains.

Bien qu'il ne reçoive pas toujours les éloges qu'il mérite, le personnel des PPC est inégalable. La culture du professionnalisme, la camaraderie et le dévouement qui font du bureau des PPC un endroit agréable où travailler sont entre les bonnes mains du personnel actuel. Benoît Fontaine a entamé la présidence des PPC de manière positive et les plans de relève et l'orientation des nouveaux administrateurs arrivant cette année et l'année prochaine sont en place.

Je vous souhaite du succès dans votre mise à profit de nos succès importants au fil des ans pour rendre l'industrie canadienne du poulet encore meilleure à l'avenir.

Mike Dugate

Mike Dugate, Directeur exécutif





Priorités du plan stratégique

Chaque année, le Conseil d'administration et l'équipe de direction profitent de l'occasion pour célébrer les succès de l'année précédente et établir les priorités pour l'année à venir. La réunion de planification stratégique de 2017 a eu lieu à Montebello (Québec) du 27 au 29 septembre 2016.

Les administrateurs ont examiné les progrès accomplis en 2016 sur diverses questions clés, ont réalisé une analyse de la conjoncture et ont examiné les plans d'action provisoires pour l'année à venir. Cela a mené à des discussions sur les objectifs et les priorités pour le prochain plan stratégique quinquennal (2019 à 2023). Pendant la réunion, les participants ont formé des petits groupes afin de discuter des priorités de 2017.

On a passé beaucoup de temps à envisager les tendances clés et les priorités à plus long terme. Un conférencier invité a fait une présentation sur la façon de mettre fin à un récit et comment arrêter d'expliquer pour commencer à raconter une narration, sur la façon d'attirer et de conserver l'attention du consommateur, la manière de réorienter la conversation avec les consommateurs et comment miser sur la relation de confiance. Le Conseil d'administration s'est entendu sur les priorités suivantes pour 2017 :

PRIORITÉS CRITIQUES

Poule de réforme

Livrables :

- » Mise en œuvre de tests d'ADN pour faire une distinction entre la poule de réforme et la viande de poulet à griller;
- » Un mécanisme de certification canadien obligatoire pour toutes les importations de poule de réforme;
- » Surveillance et analyse des importations et des exportations de poule de réforme;
- » Règles canadiennes exigeant l'étiquetage distinct des produits contenant de la viande de poule de réforme.

Utilisation d'antimicrobiens

Livrables :

- » Collecte de données sur la surveillance de l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance à ces agents;
- » Collaboration avec le gouvernement sur les règlements et les initiatives en matière d'utilisation des antimicrobiens;
- » Position internationale sur l'utilisation des antimicrobiens et la résistance à ces agents dans l'industrie de la volaille;
- » Sensibilisation des producteurs et de l'industrie sur la réduction de l'utilisation d'antibiotiques et les pratiques exemplaires de production nécessaires pour la réduction de l'utilisation;
- » Projets pilotes sur les répercussions de la réduction de l'utilisation d'antibiotiques;

- » Travail avec la chaîne d'approvisionnement pour des résultats de qualité;
- » Réévaluation des objectifs et du calendrier de la stratégie de réduction;
- » Promotion de la stratégie des Producteurs de poulet du Canada relative à la réduction de l'utilisation d'antimicrobiens.

Gouvernance

Livrables :

- » Processus d'évaluation du rendement du Conseil d'administration;
- » Embauche d'un nouveau directeur exécutif;
- » Mandats et pratiques exemplaires du Comité;
- » Plan proactif de perfectionnement professionnel pour améliorer la capacité et l'efficacité des administrateurs, des remplaçants et du personnel des Producteurs de poulet du Canada;
- » Plan stratégique quinquennal (2019 à 2023).

QUESTIONS À PRIORITÉ ÉLEVÉE

Contrôle des importations

Livrables :

- » Méthode d'allocation du contingent tarifaire à long terme et administration du Programme d'importation pour réexportation (PIR) qui appuie les objectifs des Producteurs de poulet du Canada (PPC);
- » Rétablissement des exigences sur la sauce et la cuisson dans la définition du Tarif des douanes du Canada relative aux mélanges définis de spécialités (MDS) (règle de 13 %);
- » Élimination des produits de poulet du Programme d'exonération des droits géré par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Stratégie de relations gouvernementales

Livrables :

- » Relations plus étroites avec les parlementaires et les fonctionnaires afin de se doter de défenseurs et d'assurer un soutien solide pour les producteurs canadiens de poulet et l'industrie canadienne du poulet;
- » Augmentation de la visibilité des Producteurs de poulet du Canada et sensibilisation des députés/sénateurs et leurs personnels aux questions clés afin d'orienter les enjeux politiques des Producteurs de poulet du Canada et de mener à leur résolution;

- » Participation active aux consultations du programme Cultivons l'avenir 3 afin d'aborder les questions de l'industrie du poulet;
- » Surveillance des réunions, des politiques et des médias, tout en approfondissant les connaissances des activités gouvernementales des Producteurs de poulet du Canada.

Stratégie de promotion de l'image de marque

Livrables :

- » Nouveaux accords signés avec des détaillants, des transformateurs et des restaurateurs;
- » Établissement et mise en œuvre d'un plan de commercialisation traditionnel et numérique agrandi et mis au point pour sensibiliser les consommateurs à la marque et renforcer l'image de produit sain;
- » Commandite améliorée et misant sur la marque de Natation Canada;
- » Mesures supplémentaires et enquête auprès des consommateurs pour mesurer le succès et tirer parti de cette information pour encourager une participation accrue des détaillants et des transformateurs;
- » Détermination du financement après 2017.

Soins aux animaux

Livrables :

- » Mise en œuvre uniforme et crédible du Programme de soins des animaux des Producteurs de poulet du Canada;
- » Élaboration d'un programme de soins des animaux révisé;
- » Promotion du Programme de soins des animaux des Producteurs de poulet du Canada;
- » Atténuation des questions relatives au soin aux animaux;
- » Rôle de leadership au sein du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBAE) et du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Stratégie de relations avec les consommateurs

Livrables :

- » Mise en œuvre d'une stratégie numérique en ligne qui comprend une série d'initiatives de commercialisation et d'initiatives en ligne, qui fait la promotion de la nouvelle marque et qui accroît les relations avec les Producteurs de poulet du Canada;

- » Mise en œuvre d'une stratégie relative aux médias sociaux, fondée sur le programme existant, qui fait la promotion de la marque « Élevé par un producteur canadien » et qui intéresse notre consommateur principal;
- » Recherche pour développer les données sur les usages et les attitudes;
- » Recherche à l'appui du besoin d'un plus grand apport en protéines chez les Canadiens;
- » Dix nouvelles vidéos pratico-pratiques mettant l'accent sur les techniques;
- » Participation à des salons professionnels et à des conférences sur la santé.

Stratégie de relations publiques

Livrables :

- » Campagne de sensibilisation des consommateurs à volets multiples pour sensibiliser et intéresser les Canadiens à l'agriculture, à la gestion de l'offre et à leurs avantages, ainsi que des outils supplémentaires pour aider les producteurs et d'autres membres de l'industrie à réagir aux critiques au sujet de la gestion de l'offre et des pratiques agricoles;
- » Stratégie pour aborder les critiques au sujet de la gestion de l'offre pouvant découler de la prochaine course à la direction du Parti conservateur;
- » Participation à la Cantine du centre-ville avec le GO-5;
- » Formation sur les médias pour les producteurs et les représentants provinciaux;
- » Réponses du GO-4 et du GO-5 aux médias, au besoin.

Établissement de l'allocation

Livrables :

- » Établissement d'une cible de croissance à moyen terme pour les périodes A-145 à A-150;
- » Décision quant à l'établissement de l'allocation de deux périodes à la fois;
- » Uniformité dans les niveaux d'exemption provinciaux;
- » Examen annuel de l'Entente opérationnelle;
- » Section d'information sur le marché élargie et améliorée au site MonPPC;
- » Élaboration d'un facteur de distribution permanent pour la composante de la surtransformation dans la formule d'allocation;
- » Entente opérationnelle modifiée signée par tous les signataires et l'adhésion de l'Alberta.

Les administrateurs ont examiné les progrès accomplis en 2016 sur diverses questions clés, ont réalisé une analyse de la conjoncture et ont examiné les plans d'action provisoires pour l'année à venir.

QUESTIONS À PRIORITÉ MODÉRÉE

Négociations commerciales en agriculture

Livrables :

- » Un accord commercial de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et des accords commerciaux bilatéraux qui maintiennent l'intégrité du pilier des importations de poulet;
- » Collaboration entre le GO-5 et l'industrie du poulet afin d'augmenter l'influence sur les questions et ententes commerciales de l'accord commercial de l'OMC et des accords bilatéraux;
- » Analyse des répercussions éventuelles et évaluation des options découlant des propositions de l'accord commercial de l'OMC et des accords bilatéraux (le Comité exécutif des Producteurs de poulet du Canada sous le sceau du secret seulement);
- » Assurer une communication en temps utile aux membres des Producteurs de poulet du Canada sur les négociations commerciales.

Durabilité

Livrables :

- » Promotion de la stratégie de durabilité des Producteurs de poulet du Canada;
- » Création d'une table ronde durable sur la chaîne de valeur de la volaille;
- » Réalisation d'une analyse du cycle de vie sociale et environnementale de l'industrie canadienne du poulet.

Fête du Canada 2017

Livrables :

- » Statut de commanditaire national de la fête du Canada :
- » Super barbecue de poulet canadien (3 jours);
- » Nouvelle annonce télévisée;
- » Décision concernant la commandite de la fête du Canada et la participation des Producteurs de poulet du Canada à cet événement à l'avenir.

Salubrité des aliments

Livrables :

- » Maintien de la pleine reconnaissance du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT);
- » Rôle de leadership dans l'Initiative FPT de réduction des agents pathogènes et la stratégie nationale sur la Salmonella Enteritidis;
- » Participation aux initiatives nationales sur la traçabilité.



Office de promotion et de recherche

Livrables :

- » Confirmation de la viabilité juridique et organisationnelle d'un office de promotion et de recherche de partie III, dont le mandat s'étend aux importations et la volaille de réforme;
- » Soumission et audience appuyant la création d'un office de promotion et de recherche pour le poulet;
- » Office de promotion et de recherche pour le poulet opérationnel.

Approvisionnement d'œufs d'incubation

Livrables :

- » Aperçu du secteur de production d'œufs d'incubation du Canada;
- » Bonne compréhension du processus d'établissement des allocations des Producteurs d'œuf d'incubation du Canada (POIC) et analyse de son harmonisation au processus d'établissement des allocations des Producteurs de poulet du Canada;
- » Analyse du risque d'une interruption de l'approvisionnement d'œufs d'incubation au Canada et/ou aux États-Unis.

QUESTIONS À FAIBLE PRIORITÉ

Technologie de l'information

Livrables :

- » Base de données sur les résolutions, directives et procès-verbaux (MonPPC);
- » Audit de la technologie de l'information;
- » Distribution électronique des publications des Producteurs de poulet du Canada.

Surveillance et application

Livrables :

- » Examen de l'efficacité des programmes d'audit des Producteurs de poulet du Canada.



Gouvernance

Tout au long de l'année, les PPC se sont réunis avec le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) pour traiter de questions de gouvernance relatives à l'établissement des allocations et des lignes directrices révisées du CPAC. Les PPC ont toujours eu pour objectif d'entretenir une relation fructueuse avec le CPAC fondée sur les rôles confiés à l'un et à l'autre.

Le CPAC, dans le cadre de son examen des lignes directrices relatives à la nomination des auditeurs, a consulté les PPC en 2016. Les lignes directrices révisées ont été mises en application en novembre 2016 et comprennent un processus de nomination et de révocation des auditeurs, ainsi que la production de rapports sur les résultats de l'audit.

Le mandat quinquennal de Welch LLP en tant qu'auditeurs des PPC a pris fin le 31 décembre 2015. Conformément aux lignes directrices relatives à la nomination des auditeurs du CPAC, établies en 2010, les PPC ont émis un appel d'offres et, par la suite, émis sa recommandation pour la nomination de BDO Canada s.r.l./LLP, à titre d'auditeur, de 2016 à 2020. En novembre 2016, le gouverneur en conseil a nommé BDO à titre d'auditeur des PPC pour les cinq années suivantes.

En octobre 2016, le CPAC a effectué une révision des lignes directrices relatives à la nomination des inspecteurs de l'organisme, afin de mettre sur pied un processus de nomination dans le but de faciliter et de clarifier les étapes de la nomination d'inspecteurs par le ministre. Les PPC se conformeront aux lignes directrices révisées lors de toutes les prochaines demandes de nomination d'inspecteurs.

À l'échelle interne, les initiatives de gouvernance des PPC ont porté sur les processus d'évaluation de la formation des administrateurs, des outils et du Conseil d'administration.

Les PPC ont tenu en avril un séminaire d'orientation à l'intention des nouveaux administrateurs, des remplaçants et du personnel. Le séminaire a permis de leur expliquer la gouvernance, les priorités et les fonctions des PPC. En mai, les PPC ont tenu un séminaire sur la gouvernance et un séminaire sur la gouvernance financière à l'intention des administrateurs.

Le séminaire sur la gouvernance portait sur le type d'organisme que constituent les PPC, sur les caractéristiques

d'un président et d'un administrateur efficaces et sur les possibilités d'évaluation des administrateurs, du président et du Conseil d'administration. Le séminaire sur les finances portait sur les obligations et responsabilités de représentant des membres du Conseil d'administration en ce qui concerne la gestion financière, y compris la compréhension et l'interprétation des états financiers des PPC.

Le Comité sur la gouvernance des PPC s'est saisi des résultats du séminaire sur la gouvernance et a élaboré des formulaires d'évaluation à l'intention du Conseil d'administration. La première évaluation du Conseil d'administration a eu lieu en novembre.

Le Comité sur la gouvernance a également effectué un examen approfondi de la trousse d'outils pour la relève du directeur exécutif. La trousse mise à jour a été approuvée par les administrateurs des PPC en juillet et constituera la pierre d'assise de la recherche d'un nouveau directeur exécutif en 2017.

En 2016, les PPC ont élaboré et mis sur pied une base de données consultable de résolutions et directives afin que les administrateurs, les intervenants de l'industrie et le personnel puissent consulter les décisions précédentes du Conseil d'administration. Les résolutions et directives de 2007 à 2016 ont été transférées dans la nouvelle base de données, alors que les résolutions et directives datant d'avant 2007 le seront cette année.

À l'aide des données issues du dernier sondage sur la rémunération des employés, mené en 2006, et des données sur les postes créés depuis, les PPC ont révisé et mis à jour toutes les descriptions de tâches afin de réaliser un sondage sur la rémunération en 2016. Le sondage visait à vérifier que la rémunération des employés des PPC correspond exactement à l'état du marché pour des postes semblables.





Entente opérationnelle et allocation

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont travaillé sans relâche tout au long de 2016 pour obtenir les signatures restantes nécessaires pour modifier l'Entente opérationnelle. Une modification exige l'appui de tous les offices provinciaux de commercialisation du poulet, de toutes les régions provinciales et des PPC. Étant donné que l'Alberta n'est actuellement pas membre de l'Accord fédéral-provincial et participe aux PPC grâce à une entente de prestation de services, un total de 19 signatures est nécessaire. À la fin de 2015, 11 des 19 signataires avaient signé les modifications qui ont été diffusées aux fins de signature en mai 2015.

En février, les administrateurs des PPC ont accepté d'augmenter la portée de la politique d'expansion du marché de 14 % à 16 %, ce qui a satisfait les signataires de la Saskatchewan. De mars à juin, les PPC sont intervenus avec succès lors des audiences devant les régions provinciales en Colombie-Britannique et au Québec concernant les modifications. En juin, les administrateurs des PPC ont modifié les règlements généraux des PPC pour veiller à ce que la tenue de votes spéciaux concernant les questions visées aux articles 3.27 et 3.28 de l'Entente opérationnelle soit seulement envisagée lorsque tous les membres de l'office provincial de commercialisation sont présents pour le vote, ce qui a satisfait les préoccupations des signataires du Québec.

Au moment de la réunion d'été des PPC en juillet, 17 des 19 signataires avaient signé les modifications. La région provinciale du Québec a informé les PPC qu'elle avait pris une décision le 4 juillet de signer les modifications de l'Entente opérationnelle une fois qu'elle en a reçu l'autorisation du gouvernement du Québec. Le 28 décembre, la décision du conseil des ministres du Québec au début de décembre d'autoriser les signataires du Québec à signer les modifications de l'Entente opérationnelle a été publiée à la Gazette.

À l'automne, les PPC ont travaillé étroitement avec les Alberta Chicken Producers et le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), ainsi que leurs conseillers juridiques respectifs afin de mettre au point la note de service pour réintégrer l'Accord fédéral-provincial. Tout est en place pour permettre à l'Alberta de redevenir membre, ce qui ne peut être initié que lorsque les PPC reçoivent les deux signatures restantes sur les modifications de l'Entente opérationnelle.

Établissement de l'allocation

En 2015, le Conseil d'administration a décidé d'établir l'allocation de deux périodes d'allocation à la fois à titre d'essai et, compte tenu des expériences positives, l'essai a été prolongé pour 2016. Cela signifie que les allocations

sont établies toutes les deux réunions, ce qui libère du temps et des ressources pour d'autres questions importantes lors des réunions du Conseil d'administration.

Les PPC ont reçu une demande des Manitoba Chicken Producers pour augmenter leur allocation de base à l'été 2016. Le Manitoba a demandé une augmentation ponctuelle de son allocation de base annuelle afin de permettre l'intégration de la production de poulet non enregistrée et non inspectée au système. Le Conseil d'administration a discuté d'une analyse et d'une recommandation détaillées du personnel lors de sa réunion de juillet et a décidé d'effectuer du travail supplémentaire pour élaborer une politique cohérente qui traite de la production de poulet non réglementée dans l'ensemble du pays d'une manière uniforme.

L'Entente relative aux mesures de sauvegarde au Canada atlantique a été déclenchée pour la première fois à la période d'allocation A-141 et le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont reçu des kilogrammes supplémentaires en vertu de cette disposition. Les deux provinces ont reçu des kilogrammes supplémentaires pour les trois périodes suivantes, et l'Î.-P.-É. et Terre-Neuve-et-Labrador ont reçu des kilogrammes de sauvegarde à partir de la période A-144. Cependant, les calculs de l'Entente relative aux mesures de sauvegarde ont été remis en cause et des travaux supplémentaires ont été entrepris, ce qui a mené à un accord commun sur la façon dont l'Entente devrait être mise en œuvre au début de 2017.

Au cours de 2016, les PPC ont participé à trois réunions du comité consultatif des Producteurs d'œuf d'incubation du Canada (POIC). Le rôle du comité est de conseiller le conseil d'administration des POIC au sujet de la production de poulet prévu et de la demande au cours des prochaines années, pour aider les POIC à produire le bon nombre d'œufs d'incubation et de poussins. Les recommandations du comité étaient conformes à l'importante croissance qu'a connue l'industrie du poulet au cours des dernières années.



Suivi et application

Audit du système

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont la responsabilité d'appliquer une politique nationale efficace de suivi et d'application pour les activités de commercialisation du poulet. Pour ce faire, ils effectuent des audits auprès des offices provinciaux, des titulaires de permis d'expansion du marché, des titulaires de permis de production de spécialité et des titulaires de permis de mouvements interprovinciaux toutes les quatre périodes d'allocation. Les Producteurs de poulet du Canada peuvent aussi réaliser des audits spéciaux au besoin.

En 2016, le personnel a complété les audits auprès des offices provinciaux de commercialisation du poulet afin de déterminer leur conformité aux politiques et règlements des Producteurs de poulet du Canada pour les périodes A-130 à A-133, soit du 19 avril au 28 novembre 2015, et pour les périodes A-134 à A-137 allant du 29 novembre 2015 au 9 juillet 2016.

En ce qui concerne les rapports sur la commercialisation de poulet vivant, y compris le mouvement interprovincial de poulet vivant, ainsi que le respect des politiques et des règlements par les titulaires de permis d'expansion du marché et de production de spécialité, les auditeurs tiers des Producteurs de poulet du Canada ont complété leurs audits pour les périodes A-130 à A-133 et A-134 à A-137.

Le rapport d'audit des périodes A-130 à A-133 a été présenté et accepté par le Conseil d'administration en juin et celui des périodes A-134 à A-137 sera présenté aux administrateurs en janvier 2017.

Imposition en raison de surcommercialisation

Durant les périodes A-130 à A-133, aucune redevance de surcommercialisation n'a été imposée. Par ailleurs, durant la période de vérification A-134 à A-135, des redevances de surcommercialisation de l'ordre de 29 467 \$ ont été imposées aux Chicken Farmers of Saskatchewan. En ce qui concerne la période de vérification A-136 à A-137, les Chicken Farmers of Newfoundland and Labrador ont reçu une imposition de 127 852 \$ en redevances de surcommercialisation alors qu'un montant de 5 254 \$ a été imposé aux Chicken Farmers of Nova Scotia. Le rapport concernant la Saskatchewan et Terre-Neuve et Labrador a été présenté et approuvé par les administrateurs en novembre après quoi les redevances payables ont été versées. Le rapport concernant les Chicken Farmers of Nova Scotia sera présenté aux administrateurs en janvier 2017.

Expansion du marché

En décembre, les PPC ont imposé des redevances d'expansion du marché totalisant 31 766 \$ et 27 412 \$ à un transformateur pour avoir procédé à la mise en marché de 19 854 et 27 412 kilogrammes en équivalence de poids vif à même la production d'expansion du marché reçue au cours des périodes A-137 et A-138 respectivement, et ce, en contravention de la Politique d'expansion du marché des PPC et aux conditions du permis qu'il détient. En janvier 2017, les administrateurs des PPC prendront connaissance d'une demande dudit transformateur et détermineront s'ils procéderont à une imposition finale.

En décembre 2015, les administrateurs des PPC ont approuvé une modification temporaire à la Politique d'expansion du marché des PPC afin d'accroître la souplesse des transformateurs primaires en supprimant la limite de 50 % sur les achats interprovinciaux de sorte qu'ils puissent s'acquitter de leurs engagements à l'expansion du marché. La période d'essai a été fixée à six périodes, soit A-137 à A-142. Dans le cadre de leur examen de la Politique au mois de novembre, les administrateurs des PPC ont accepté de mettre fin à la période d'essai et d'autoriser les achats interprovinciaux jusqu'à concurrence de 100 % pour que les transformateurs primaires puissent s'acquitter de leurs engagements, sous réserve de l'examen annuel de la Politique d'expansion du marché.

Production de spécialité

En 2016, le personnel des PPC et les auditeurs tiers ont visité plusieurs producteurs de spécialité, transformateurs, couvoirs et détaillants afin d'améliorer le programme de vérification de la production de spécialité. Un rapport sera présenté au Comité des politiques des PPC en février 2017.

Aucune redevance n'a été imposée en 2016.

Transferts de contingents inter-périodes

La Politique sur les transferts de contingents inter-périodes garantit une certaine flexibilité qui permet de répondre aux besoins du marché. Les demandes constituent une réponse aux besoins à court terme, déterminés par le marché entre deux périodes spécifiques de contingents. Les transferts de contingents inter-périodes ne peuvent servir à redresser les calendriers d'abattage ou influencer l'utilisation du contingent durant une période donnée.

Au cours des deux dernières années, il n'y a eu aucun transfert de contingents inter-périodes.



En 2016, le Programme annuel de dons d'aliments « Défi du poulet des Producteurs de poulet du Canada » a permis d'offrir des produits de volaille surgelés d'une valeur d'environ 50 000 \$ à la Banque d'alimentation d'Ottawa.



Responsabilité sociale de l'entreprise

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) croient fermement qu'il est important de redonner à nos collectivités et d'offrir du soutien à ceux qui sont défavorisés. Nous sommes persuadés que tous les Canadiens doivent avoir accès à une bonne source de protéines et nous pensons que nous pouvons aider en apportant notre contribution.

Nous sommes de fiers partenaires et donateurs de la Banque d'alimentation d'Ottawa depuis 2007 et continuons de trouver de nouvelles façons de travailler ensemble pour lutter contre la faim dans la capitale. Chaque année, nous continuons d'appuyer la mission de la Banque d'alimentation d'Ottawa grâce au Programme de dons d'aliments « Défi du poulet », aux bénéfices obtenus lors du Super barbecue de poulet canadien le jour de la fête du Canada, à la collecte de nourriture, ainsi qu'aux dons des membres du personnel.

En 2016, le Programme annuel de dons d'aliments « Défi du poulet des Producteurs de poulet du Canada » a permis d'offrir des produits de volaille surgelés d'une valeur d'environ 50 000 \$ à la Banque d'alimentation d'Ottawa. C'est la septième année de réussite d'un programme sollicitant des offres de produits de volaille surgelés de la part d'un transformateur canadien afin de les remettre à la Banque d'alimentation.

En outre, une somme de 7 709 \$ a été recueillie grâce aux dons annuels des membres du personnel et 50 % correspondant aux dons des Producteurs de poulet du Canada. Les bénéfices de la vente de poulet lors du Super barbecue de poulet canadien des Producteurs de poulet du Canada et d'autres dons collectés lors de la fête du Canada, d'un montant total de 4 133 \$, ont également été remis à la Banque d'alimentation et 400 \$ ont été remis à la même banque pour commanditer un tournoi de golf local. En tout, la somme totale de 62 242 \$ a été remise pendant l'année pour tous les programmes, avec en outre plusieurs boîtes d'aliments non périssables. Les PPC ont également appuyé la réunion de planification stratégique de la Banque d'alimentation d'Ottawa, en offrant un montant de 2 500 \$ en novembre.

Cela porte notre contribution totale à la Banque d'alimentation, depuis que nous sommes devenus partenaires et supporteurs en 2007, à plus de 430 710 \$!

Député héros du poulet

Le concours de recettes #DéputéHérosduPoulet 2016 s'est déroulé début juin pour nous aider à trouver quelle recette de sandwich au poulet nous servirions au parc Major à la fête du Canada. On a lancé un appel à tous les

députés, avec un don à gagner pour une banque alimentaire dans leur circonscription. Et ils ont répondu en masse, avec un total stupéfiant de 80 participations ! Les sandwiches ont été jugés par Jim Watson, maire d'Ottawa, John Fraser, député au Parlement de l'Ontario, et Kevin McHale, directeur exécutif de la Zone d'amélioration commerciale de la rue Sparks. Le vote final a eu lieu à la Farm Team Cookhouse, sur la rue Sparks, à Ottawa.

Notre jury de célébrités a choisi les sandwiches gagnants ci-dessous, ce qui a permis d'amasser 17 500 \$ pour trois banques alimentaires, à Winnipeg, Vancouver et Oshawa.

Dr Robert-Falcon Ouellette, député de Winnipeg Centre, était notre #DéputéHérosduPoulet, remportant un don de 10 000 \$ pour Winnipeg Harvest dans sa circonscription. On a servi son sandwich à des milliers de visiteurs au Super barbecue de poulet canadien à la fête du Canada.

L'hon. Jody Wilson-Raybould, ministre de la Justice et procureure générale, députée de Vancouver Granville, a pris la deuxième place, remportant 5 000 \$ pour la Greater Vancouver Food Bank Association.

Dr Colin Carrie, député d'Oshawa, est arrivé troisième, gagnant 2 500 \$ pour la Salvation Army – Oshawa Family Services.

Autres causes

Pour la troisième année consécutive, les Producteurs de poulet du Canada étaient fiers commanditaires Argent du gala « L'Art de donner », offert par Affaires mondiales Canada (AMC). Dans le cadre de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, cette soirée annuelle de levée de fonds, tenue le 16 décembre, rassemble des fonctionnaires fédéraux, des diplomates ainsi que des membres de la communauté d'Ottawa. Les PPC sont heureux de participer à un événement qui permettra de faire une différence importante dans la vie des personnes qui comptent sur les services appuyés par la campagne.

Au cours de l'année, les PPC ont également versé une somme de 6 150 \$ en dons pour le tournoi de golf de la



société Morguard, en soutien aux activités de bienfaisance destinées aux enfants, de même qu'à Procure (collecte de fonds pour la recherche sur le cancer).

L'Équipe verte

Misant sur le succès des initiatives écologiques menées en 2015, l'Équipe verte des PPC a suivi un atelier d'EnviroCentre et 613 Carbone sur les pratiques soucieuses de l'environnement en milieu de travail et la mobilisation des employés. L'Équipe verte a pour mandat de trouver des solutions pratiques écologiques pour les besoins quotidiens du bureau afin de réduire ou de minimiser l'impact environnemental de l'organisation.

Les réalisations clés comprennent la recherche de fournisseurs de papier à haute teneur en matière recyclée après consommation et de nouvelles cafetières à faibles déchets, l'élimination des articles à usage unique comme des serviettes en papier et des bâtonnets à café pour utiliser des essuie-mains réutilisables et des cuillères à café et l'inclusion d'un volet de compostage dans le système de gestion des déchets.

Consciente des défis que rencontrent d'autres organisations dans l'implantation de pratiques écologiques, l'Équipe verte aimerait reconnaître le soutien qu'elle reçoit de la direction des PPC et l'engagement enthousiaste de ses collègues des PPC. Non seulement les PPC ont-ils réussi à perfectionner leurs systèmes de récupération des déchets, mais cette année, des employés des PPC ont participé au Mois du vélo au boulot de la Ville d'Ottawa, amassant ensemble près de 1 000 km et éliminant 200 kg de gaz à effet de serre.

Au cours de la prochaine année, l'Équipe verte espère amener de nouvelles idées et de nouveaux défis, pour aider les PPC à s'engager plus avant dans la durabilité.





Surveillance du marché

L'année 2016 a été l'une des plus remarquables pour l'industrie du poulet, rivalisant, voire même dépassant certaines des réalisations qui ont marqué 2014 et 2015. L'année sera la septième d'affilée au cours de laquelle la production canadienne de poulet a augmenté.

En effet, le poulet demeure la viande la plus concurrentielle au Canada, détenant une part de marché et un niveau de consommation par habitant supérieurs à ceux des secteurs du bœuf et du porc. En 2016, la consommation de poulet par habitant (CPH) a été estimée à 32,8 kg alors que les données préliminaires indiquent une CPH de 25,8 kg pour le bœuf et de 22,1 kg pour le porc.

La fermeté de la consommation et de la demande pour le poulet peut être liée au prix de détail relativement bas du poulet qui, en moyenne, s'est vendu 7,49 \$ le kilogramme en 2016. Ce prix représente une baisse par rapport à 2015, année durant laquelle le prix de vente du poulet était de 7,61 \$ le kilogramme.

Toujours en 2016, le prix moyen du poulet vivant versé aux producteurs était de 1,561 \$ le kilogramme, soit 1,6 cent de moins qu'en 2015. L'un des plus importants facteurs à contribuer au prix du poulet vivant est le coût de la moulée. Actuellement, les perspectives révèlent que les prix de la moulée sont très abordables et stables, et qu'ils pourraient baisser encore davantage en 2017. Les conditions climatiques optimales de par le monde ont aussi favorisé les cultures fourragères comme le maïs et la fève soya. Comme résultat, la production de moulée et le niveau des stocks ont été très acceptables.

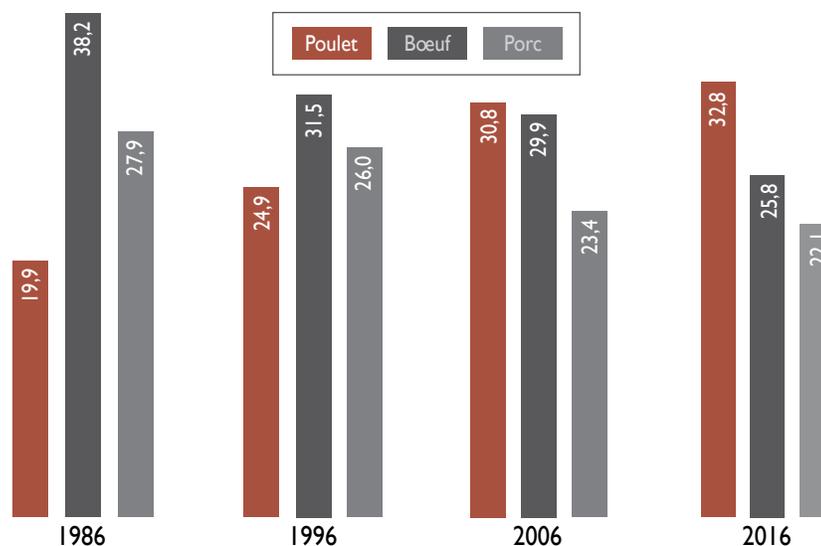
Comparativement à 2015, les prix de gros ont, en 2016, augmenté pour presque tous les complexes/morceaux de poulet. La surveillance des prix de gros est assurée par EMI (Express Markets Inc.), une compagnie américaine spécialisée dans la recherche des prix et l'analyse des marchés.

Les stocks de poulet congelé ont débuté l'année à 42,7 millions de kilogrammes (Mkg) pour la terminer à 41,8 Mkg. Les inventaires ont grimpé au printemps, du mois de mars au mois de mai, suivi par une baisse attribuable à la consommation estivale. Les inventaires ont continué de baisser dans le deuxième semestre de l'année avant de rebondir légèrement à la fin de l'automne et au début de l'hiver.

Production provinciale

L'année 2016 couvrait les périodes A-134 (29 novembre 2015 au 23 janvier 2016) à A-141 (25 décembre 2016 au 18 février 2017). Les allocations des périodes A-134 à A-138 (10 juillet au 3 septembre 2016) ont été établies à 5 % de plus que la base. L'allocation de la période A-139, qui va du 4 septembre au 29 octobre 2016, a été établie à 2 % de plus que la base alors que celle de la période A-140 (30 octobre au 24 décembre 2016) était de 3 % supérieure à la base. Enfin, l'allocation de la période A-141, qui comprenait uniquement les sept derniers jours de 2016, a été établie à 4,5 % de plus que la base.

Consommation par habitant (kg)



En effet, le poulet demeure la viande la plus concurrentielle au Canada, détenant une part de marché et un niveau de consommation par habitant supérieurs à ceux des secteurs du bœuf et du porc.

Ensemble, les producteurs de poulet de chaque province ont produit 1 148 Mkg de poulet en 2016. Les volumes de production au cours de l'année ont augmenté de 47,5 Mkg (4,3 %) par rapport à 2015, et de 7,5 % comparativement à 2014. La production intérieure a augmenté de 4,5 % ou de 47,5 Mkg alors que la production en vertu du Programme d'expansion du marché des Producteurs de poulet du Canada a chuté de 1,2 % ou de 36,3 Mkg. Enfin, même avec l'arrêt de la production dans le cadre du Programme de spécialité en Alberta à mi-chemin dans l'année, la production en vertu de ce programme a augmenté de 5,5 % ou de 0,4 Mkg pour atteindre 7,7 Mkg en fin d'année.

Une analyse trimestrielle de l'année 2016 produirait les résultats suivants : le premier trimestre aura connu le plus bas volume total de poulet, soit 283,6 Mkg. Comme l'industrie se préparait à la forte demande de l'été, le deuxième trimestre a connu le niveau le plus élevé de production de poulet qui totalisait 290,1 Mkg. Durant le deuxième semestre de 2016, la production de poulet a baissé à 288,7 Mkg dans le troisième trimestre et encore une fois pour atteindre 285,2 Mkg dans le quatrième trimestre. En moyenne, toutefois, chaque trimestre de 2016 a connu une augmentation de 11,9 Mkg de plus de poulet comparativement à l'année précédente.

Prix à la production

En 2016, le prix moyen à la production était de 1,561 \$ le kilogramme en poids vif, soit 1,6 cent de moins qu'en 2015. La période A-139 (4 septembre au 29 octobre 2016) est celle qui a connu le prix vif le plus élevé, le producteur canadien moyen recevant 1,598 \$ le kilogramme. Inversement, la période qui a connu le prix vif le plus bas fut la période A-140 (30 octobre au 24 décembre 2016) au cours de laquelle le prix se situait à 1,536 \$ le kilogramme. Le prix vif est à la baisse depuis 2013, chutant en moyenne de 4,96 cents par année. Les prix de la moulée ont été bas et furent l'un des principaux contributeurs à ces baisses de prix.

Production provinciale de poulet (000 kg éviscérés)

Province	2016	2015	variation
Colombie-Britannique	167 576	159 637	5,0 %
Alberta	108 129	101 335	6,7 %
Saskatchewan	44 441	41 967	5,9 %
Manitoba	48 955	46 434	5,4 %
Ouest	369 101	349 373	5,6 %
Ontario	376 338	363 453	3,5 %
Québec	311 104	301 903	3,0 %
Centre	687 442	665 356	3,3 %
Nouveau-Brunswick	31 734	29 782	6,6 %
Nouvelle-Écosse	39 498	37 409	5,6 %
Île-du-Prince-Édouard	4 156	3 793	9,6 %
Terre-Neuve-et-Labrador	15 649	14 380	8,8 %
Atlantique	91 037	85 364	6,6 %
CANADA	1 147 579	1 100 093	4,3 %

Croissance de l'allocation au-dessus de la base*

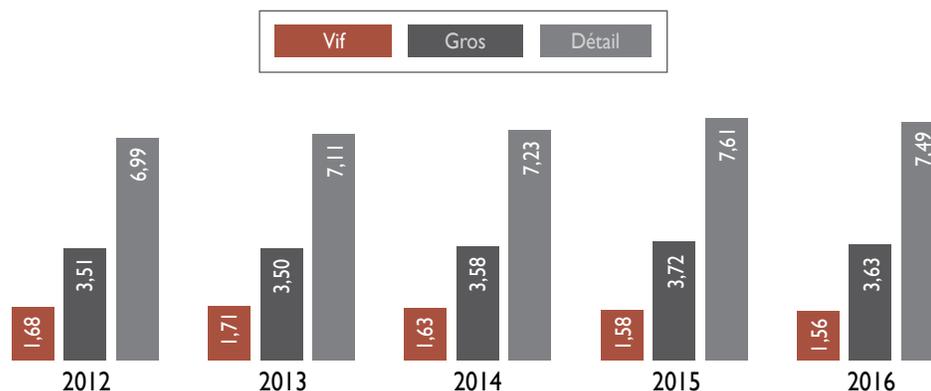
Province	Allocation de base (Mkg)	Allocation nationale (Mkg)	% de croissance au-dessus de la base
Colombie-Britannique	162,2	167,2	3,1 %
Alberta	108,2	115,0	6,3 %
Saskatchewan	40,9	42,5	4,0 %
Manitoba	47,8	49,3	3,2 %
Ontario	381,3	399,3	4,7 %
Québec	307,2	319,2	3,9 %
Nouveau-Brunswick	32,1	33,1	3,1 %
Nouvelle-Écosse	40,1	41,5	3,3 %
Île-du-Prince-Édouard	4,2	4,4	3,4 %
Terre-Neuve-et-Labrador	15,8	16,3	2,8 %
CANADA	1 139,9	1 187,7	4,2 %

*Périodes A-135 – A-141

Périodes de contingents

	Du		Au	Allocation (Mkg évisc.)	Production (Mkg évisc.)	Utilisation du contingent
A-135	24 janvier 2016	-	19 mars 2016	174,5	174,9	100,2 %
A-136	20 mars 2016	-	14 mai 2016	178,4	177,8	99,7 %
A-137	15 mai 2016	-	9 juillet 2016	179,3	176,9	98,6 %
A-138	10 juillet 2016	-	3 septembre 2016	177,7	175,6	98,8 %
A-139	4 septembre 2016	-	29 octobre 2016	174,8	175,4	100,4 %
A-140	30 octobre 2016	-	24 décembre 2016	174,8	176,0	100,7 %

Comparaison de prix (\$/kg)



Source : Statistique Canada, PPC, EMI

L'indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles

	2014	2015	2016	2016 vs 2015
Poulet	148,0	154,8	155,4	0,4 %
Bœuf	158,2	182,1	180,1	-1,1 %
Porc	136,7	143,9	141,6	-1,6 %
Aliments	135,5	140,5	142,6	1,5 %
Ensemble	125,2	126,6	128,4	1,4 %

Prix de gros

L'indice composite du marché, qui regroupe diverses coupes de poulet, tente de reconstituer un poulet entier à même les morceaux individuels afin de déterminer le prix moyen d'un poulet. Le prix de gros (indice composite du marché) en 2016 était de 3,63 \$ qui représente une baisse de 8,7 cents par rapport à 2015. Les coupes ou complexes liés à cette baisse sont le poulet entier, les poitrines et les cuisses qui, respectivement, ont baissé de 1,8 cent, 1,7 cent et 32,0 cents. Il est clair que le complexe des cuisses est la cause principale de cette baisse générale de l'indice composite. Depuis les 2 ou 3 dernières années, le prix des cuisses baisse régulièrement bien que le recul le plus considérable ait été observé en 2016. D'autre part, le prix des ailes s'est amélioré régulièrement depuis 2 ou 3 ans, augmentant de 4,1 cents en 2016 comparativement à 2015. Au fil des ans, les ailes sont devenues très populaires, étant consommées en grandes quantités lors d'événements sportifs et présentées comme amuse-gueule populaire dans plusieurs restaurants.

Prix de détail

Selon Statistique Canada, l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour le poulet frais et congelé a passé de 154,8 en 2015 à 155,4 en 2016. Bien que l'augmentation pour le poulet fût très faible, il est important de souligner que pour la première fois depuis des années, les indices du bœuf et du porc ont baissé. En 2015, l'indice pour le bœuf a atteint son apogée de 182,1 avant de retomber à 180,1 en 2016. De plus, le porc a aussi atteint son point le plus élevé de 143,9 en 2015, avant de baisser ensuite à 141,6 en 2016. D'ordre général, le poulet est toujours plus abordable mais les prix que versent le Canadien moyen pour le bœuf et le porc s'améliorent, ce qui exercera du même coup plus de pression sur le poulet en 2017 et au cours des années à venir.

Importations

Pour l'année 2016, le contingent tarifaire (CT) a été établi à 83,3 Mkg avec une retenue de 0,5 Mkg, donnant un niveau d'accès total de 82,8 Mkg. Les importations de poulet en vertu du CT en 2016 étaient de 0,05 Mkg de moins que le niveau d'accès.

En 2016, la majorité des importations en vertu du CT étaient constituées de morceaux de poulet non désossé. Le total s'élevait à 47,3 Mkg, représentant 57,1 % des importations pour l'année. Les morceaux de poulet désossé constituaient la deuxième tranche la plus importante à 19,3 Mkg ou 23,3 % du total pour 2016. Les quantités d'importations de poulet transformé ont été stables tout au cours de l'année, rivalisant les quantités de poulet désossé. Vers la fin de 2016, les importations de poulet désossé ont augmenté dramatiquement et dépassé les volumes réguliers de poulet transformé. Comme résultat, les importations de poulet transformé en 2016 totalisaient 15,7 Mkg. Les importations de poulet éviscéré, qui ne contribuent que très peu aux importations totales en vertu du CT durant l'année, s'élevaient à 0,5 Mkg.



Importations (kg)

	2016	2015
IMPORTATIONS GLOBALES	82 755 185	78 243 328
IMPORTATIONS POUR CONCURRENCE	3 565 421	6 753 045
IMPORTATIONS POUR RÉEXPORTATION	13 749 708	16 940 243
IMPORTATIONS EN RAISON DE PÉNURIE	71 401 080	96 268 000
TOTAL	171 471 394	198 204 616
IMPORTATIONS DE VOLAILLE DE RÉFORME	99 046 641	103 103 435

Source : Affaires Mondiales Canada, AAC

Importations par pays d'origine (Mkg)

Brésil	13,9
Chili	0,2
Allemagne	1,1
Hongrie	2,7
Israël	0,1
Thaïlande	10,0
É.-U.	54,7
TOTAL	82,8

Source : Affaires Mondiales Canada

En grande partie, les importations provenaient des États-Unis qui ont expédié un total de 54,7 Mkg vers le Canada, reflétant une valeur d'environ 141 millions de dollars en produits de poulet. Les importations du Brésil totalisaient 13,9 Mkg ou 45,2 millions de dollars. Au troisième rang, on retrouve la Thaïlande avec un volume total d'importations de 10,0 Mkg ou 32,9 millions de dollars. Les importations de Hongrie ont augmenté de façon importante en 2016, atteignant 2,7 Mkg. C'est en 2015 que ce pays a commencé à expédier du poulet au Canada, en particulier des ailes. Durant cette première année, le volume d'importations de Hongrie a atteint 0,6 Mkg. Également, les importations en provenance de l'Allemagne ont aussi augmenté de façon importante en 2016, le volume se rapprochant de 1,1 Mkg. L'Allemagne a aussi commencé à expédier du poulet vers le Canada, en particulier des ailes, en 2015. Des quantités plus petites de poulet ont aussi été importées du Chili et d'Israël pour un total combiné de 0,3 Mkg.

En 2016, les importations globales tiraient de l'arrière par rapport au prorata jusqu'à la mi-novembre auquel moment elles ont dépassé les niveaux établis au prorata. Le 31 décembre 2016, les importations globales étaient stables par rapport au prorata, étant de seulement 0,05 kg de moins que l'accès autorisé de 82,8 Mkg. L'écart le plus important entre les importations globales et le prorata

s'est vu dans la semaine terminée le 28 mai auquel moment le prorata était de 33,7 Mkg alors que les importations globales atteignaient 28,9 Mkg, une différence de 4,8 Mkg. Il est probable que le marché tentait de conserver les volumes d'importations durant cette période en vue d'un contingent suffisant pour répondre à la demande plus élevée du milieu et de la fin de l'été.

Le programme d'importations à des fins de réexportation (PIR), qui fait l'objet d'une surveillance par Affaires mondiales Canada (AMC), permet aux transformateurs de poulet d'importer du poulet libre de droits à des fins de transformation au Canada à condition que le produit de poulet surtransformé soit réexporté. En 2016, les quantités en vertu du PIR ont atteint 13,7 Mkg, reflétant une baisse par rapport aux 16,9 Mkg de 2015. L'année la plus populaire pour le PIR a été 2011 avec un volume sans précédent de 81,5 Mkg en importations de poulet. Depuis 2011, les quantités ont baissé chaque année. L'on soupçonne que plusieurs importateurs ont cessé d'utiliser le PIR en faveur du Programme d'exonération des droits (PED) de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Bien qu'il soit administré par l'ASFC, le PED est une copie quasi identique du PIR qui relève d'AMC moyennant une exception importante – les participants ont quatre années pour réexporter le poulet importé. Durant l'année, les volumes en vertu du PED se sont élevés à 71,4 Mkg, soit 24,9 Mkg de moins qu'en 2015. En septembre 2016, les importations totales dans le cadre du PED ont atteint le point culminant de 9,1 Mkg et, depuis, ces quantités baissent tous les mois.

En 2015, les importations de poules de réforme ont passé de 103,1 Mkg pour atteindre 99,1 Mkg en 2016, ce qui représente une baisse de 4,0 Mkg. Le gros de cette baisse est attribuable aux catégories des poitrines non désossées et désossées qui ont chuté de 4,8 et 2,1 Mkg respectivement par rapport à l'année précédente. Durant le premier semestre de 2016, les importations de poules de réforme ont atteint un niveau sans précédent oscillant autour de 9,9 Mkg par mois et dépassant de 35 % les importations durant la même période en 2015. Par ailleurs, à compter du mois d'août, les importations ont chuté de

En septembre 2016, les importations totales dans le cadre du PED ont atteint le point culminant de 9,1 Mkg et, depuis, ces quantités baissent tous les mois.

façon drastique pour atteindre en moyenne 6,1 Mkg par mois durant les cinq derniers mois de l'année. La plupart des baisses sont liées aux mesures accrues d'application qui ont été mises en œuvre par le gouvernement.

Pour plus d'information sur les importations et leur incidence, consultez la page 28.

Exportations

Selon les données d'exportation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), une quantité de 1 63,2 Mkg de poulet en poids éviscéré a été exportée en 2016. Une baisse de 12,7 Mkg ou 7,8 % a marqué les exportations de poulet entre 2015 et 2016. La majorité des exportations de poulet canadien étaient destinées aux États-Unis, à Taïwan et aux Philippines.

Les morceaux désossés ont été les plus populaires à exporter, représentant une tranche de 47,7 Mkg du poids réel total. La deuxième catégorie en popularité, soit les cuisses non désossées, représentait 25,1 Mkg ou 15,4 % de toutes les exportations de poulet en 2016. Les cuisses de poulet sont souvent expédiées aux marchés asiatiques où l'on préfère la viande brune. Les exportations de poitrines désossées totalisaient 7,4 Mkg et la viande séparée mécaniquement (VSM) représentait une autre tranche de 14,0 Mkg. Le reste des quantités exportées étaient constituées de poitrines non désossées, d'autres morceaux non désossés, d'ailes non désossées et d'une variété d'autres coupes pour un total combiné de 14,0 Mkg.

Stocks en entrepôt

Les stocks de poulet congelé ont débuté l'année 2016 à 42,7 Mkg pour se situer à 41,8 Mkg en fin d'année. Le niveau des stocks en entrepôt était le plus élevé au printemps et au début de l'été. Par la suite, les quantités ont commencé à baisser lentement jusqu'à ce qu'elles

atteignent un creux de 39,4 Mkg en octobre. Durant les mois de novembre et de décembre, les volumes de stocks en entrepôt ont commencé à remonter. Les tendances à l'accumulation et à l'épuisement des stocks observées en 2016 étaient similaires à celles constatées en 2015.

Dans la catégorie des morceaux, les stocks de poitrines, à la fois désossées et « autres poitrines », ont augmenté de 1,1 Mkg. La sous-catégorie de « poulet divers » dans la catégorie des morceaux comprenant le demi-poulet, les abattis et le poulet entier coupé a augmenté de 0,7 Mkg. Par ailleurs, les inventaires de la catégorie de poulet coupé ont chuté de 1,2 Mkg. Dans la catégorie de poulet surtransformé, les poitrines désossées et les autres morceaux de poulet ont subi une augmentation combinée de 0,5 Mkg. Enfin, dans la catégorie du poulet entier, les niveaux de stocks de poulets de moins de 2 kilogrammes a chuté de 0,2 Mkg alors que le niveau de stocks de poulet de plus de 2 kilogrammes a baissé très légèrement de 0,034 Mkg.

Mouvement interprovincial

Les Producteurs de poulet du Canada surveillent le mouvement interprovincial de poulets vivants. Ces données sont déclarées chaque semaine aux PPC par leurs contreparties provinciales et font ensuite l'objet d'un audit par des auditeurs externes toutes les quatre périodes. Les mouvements interprovinciaux totaux en 2016 se sont élevés à 80,8 Mkg (en poids vif), soit 2,7 Mkg de plus qu'en 2015. Un important contributeur à cette augmentation est le Québec qui a expédié 2,0 Mkg de plus à l'Ontario comparativement à 2015. De plus, l'Î.-P.-É. a expédié 0,1 Mkg de plus au Nouveau-Brunswick et 0,3 Mkg de plus à la Nouvelle-Écosse que durant l'année précédente.

Mouvement Interprovincial de poulets vivants (en kilogrammes poids vif)

		DE						TOTAL DES ENTRÉES
		Alberta	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve et Labrador	
À	Colombie-Britannique	14 000						14 000
	Ontario			3 544 000				3 544 000
	Québec		18 493 000					18 493 000
	Nouveau-Brunswick			34 934 000	18 173 000	986 000		54 093 000
	Nouvelle-Écosse					4 651 000	46 000	4 697 000
	TOTAL DES SORTIES	14 000	18 493 000	38 478 000	18 173 000	5 637 000	46 000	80 841 000

Aperçu de l'industrie

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.É.	Î.-P.-E.	T.-N.-L.	TOTAL
Nombre de producteurs	325	244	67	118	1 177	748	37	87	8	6	2 817
Taille moyenne de l'exploitation (000 kg poids vif)	701	603	902	564	433	565	1 167	618	707	3 548	553
Usines inspectées par le gouvernement fédéral	9	5	2	2	9	7	2	1	0	1	38
Usines inspectées par le gouvernement provincial	16	66	1	3	29	5	1	9	1	3	134
Prix moyen à la production (\$/kg poids vif)	1,611	1,594	1,580	1,598	1,524	1,544	1,627	1,627	-	-	1,561

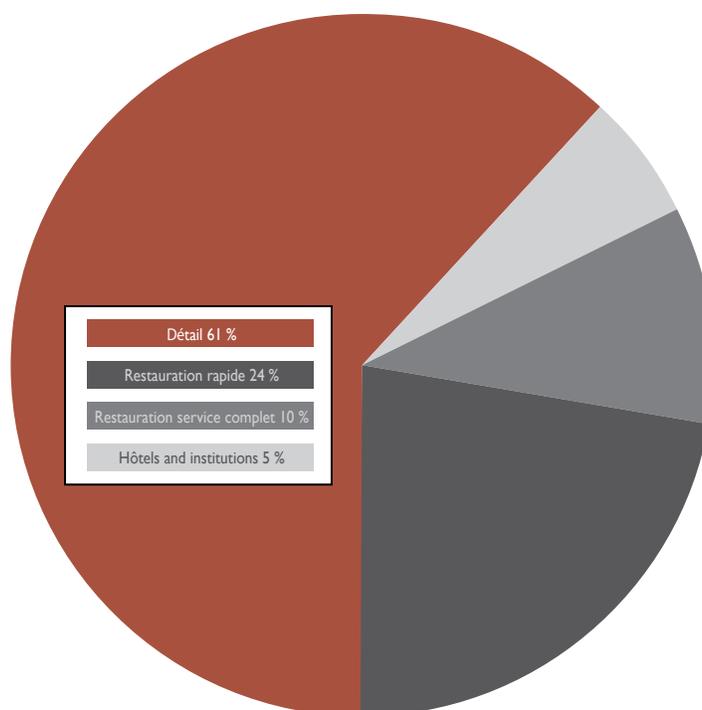
Sources : PPC, AAC, Offices provinciales, Ministères provinciaux de l'agriculture

Estimation du niveau de consommation de poulet pour les divers secteurs du marché (Mkg)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Détail	621	637	639	625	631	647	677	686
Restauration service complet	247	236	242	241	232	234	246	269
Restauration service complet	99	99	99	101	99	105	112	114
Hôtels et institutions	56	54	54	55	56	57	60	61
Total	1 023	1 026	1 034	1 022	1 018	1 043	1 095	1 130

Source : Association canadienne des surtransformateurs de volailles

2015 Estimation du niveau de consommation de poulet pour les divers secteurs du marché





Relations gouvernementales

Les relations gouvernementales jouent un rôle de premier plan dans toutes les activités des Producteurs de poulet du Canada (PPC). Qu'il s'agisse de la sensibilisation des élus à notre Programme de soins aux animaux, de représenter nos producteurs lors de négociations d'accords commerciaux, ou de tenir des réceptions sur la Colline du Parlement, notre objectif est de représenter notre marque et de faire connaître l'opinion de nos producteurs.

En incitant une vaste gamme d'élus et de spécialistes du secteur avicole à faire la promotion de nos activités gouvernementales, les PPC visent à sensibiliser chaque élu et fonctionnaire affecté à une industrie importante du Canada au secteur avicole du Canada.

En 2016, soit la première année complète du gouvernement Trudeau, nous nous sommes efforcés de tisser des liens avec les nouveaux députés et de leur présenter le secteur avicole. La rencontre des députés, des sénateurs et des membres du personnel des cabinets de ministres et des ministères tout au long de l'année et lors de notre journée annuelle du lobbying nous a permis de traiter des enjeux fondamentaux pour notre secteur d'activité qui suivent :

- » La pratique frauduleuse d'importer des poulets à griller identifiés à tort comme poule de réforme;
- » Exclusion du poulet du programme d'exonération des droits;
- » Restauration des exigences relatives à la sauce et à la cuisson dans la définition que le tarif douanier fait des mélanges définis de spécialité;
- » Bien-être animal et implications du projet de loi d'initiative parlementaire C-246;
- » Partenariat transpacifique;
- » Notre forte participation à l'économie;
- » Gestion de l'offre;
- » Prochain cadre stratégique pour l'agriculture;
- » Utilisation des antimicrobiens.

Avec la collaboration étroite du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lawrence MacAuley, ainsi que de son personnel, nous avons réussi à obtenir leur appui continu de la gestion de l'offre et à résoudre nos problèmes actuels. Nous espérons poursuivre ce travail tout au long de son mandat.

Comités de la Chambre des communes

Comité permanent des finances

Fin octobre, les PPC ont été invités à prendre la parole devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances afin de formuler les recommandations prébudgétaires qui suivent :

1. Mettre sur pied une certification obligatoire des importations qualifiées de viande de poules de réforme et utiliser le test d'ADN pour garantir l'exactitude du classement. La mise en œuvre de cette recommandation créerait 2771 emplois, injecterait 208,5 millions de dollars dans le PIB du Canada et entraînerait des revenus fiscaux de 69,6 millions de dollars;
2. Exclure le poulet des programmes d'exonération des droits et de drawback. La mise en œuvre de cette recommandation créerait 1 423 emplois, injecterait 107,1 millions de dollars dans le PIB du Canada et entraînerait des revenus fiscaux de 35,7 millions de dollars;
3. Réintroduire dans la définition du tarif douanier les exigences relatives à la sauce et à la cuisson des mélanges définis de spécialité tel que le prévoient les engagements du Canada envers l'OMC. La mise en œuvre de cette recommandation créerait 262 emplois, injecterait 19,7 millions de dollars dans le PIB du Canada et entraînerait des revenus fiscaux de 6,6 millions de dollars.

Le président et directeur exécutif des PPC a insisté sur le fait que la mise en œuvre de ces trois recommandations créerait 4 456 emplois, injecterait 335 millions de dollars dans le PIB du Canada et entraînerait des revenus fiscaux de 112 millions de dollars.

Comité permanent du commerce international

À la suite d'une rencontre d'urgence demandée par les députés de l'Opposition au cours de l'été, les PPC ont été invités à se présenter devant le Comité permanent du commerce international en septembre afin de discuter



du Programme d'exonération des droits de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ainsi que d'autres questions comme la poule de réforme. Il a été question, tout comme lors de la comparution devant le Comité des finances, de la perte de production, d'emplois et de contribution économique.

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Les PPC se sont présentés devant le Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire en novembre afin de présenter nos recommandations sur le prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Projet de loi C-246

Début 2016, un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet C-246, la *Loi sur la modernisation des mesures de protection des animaux*, a été présenté par le député de Beaches-East York, Nathaniel Erskine-Smith. Ce projet de loi à longue portée visait à modifier le Code criminel, la *Loi sur les pêches*, la *Loi sur l'étiquetage des textiles*, la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial* et la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*.

Le projet de loi avait pour but de « faire entrer le droit de la protection des animaux dans le XX^e siècle, » en interdisant l'importation des ailerons de requins, en exigeant l'étiquetage des produits de fourrure au Canada, en interdisant l'importation et la vente de fourrure de chat et de chien, et enfin, en renforçant les lois qui punissent la cruauté envers les animaux. Cependant, le libellé du projet de loi comportait d'importantes répercussions pour l'agriculture animale et était susceptible d'affecter les méthodes d'élevage généralement acceptées.

Le projet de loi a été battu en deuxième lecture à la Chambre des communes, le 5 octobre 2016.

Après sa défaite, la ministre de la Justice a souligné la nécessité de mieux encadrer la cruauté envers les animaux dans les mises à jour du Code criminel, ce qui est au programme de son mandat.

Rencontres fédérales-provinciales-territoriales et avec la FCA

À la suite de la rencontre estivale annuelle de trois jours de la Fédération canadienne de l'Agriculture (FCA) à Calgary en juillet, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux et les membres de la FCA ont tenu une table ronde afin de favoriser la discussion concernant des problèmes urgents et anticipés de nature agricole, et plus important, d'élaborer le prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Le lancement du prochain cadre stratégique à l'échelle du pays étant prévu pour l'été 2018, la table ronde du ministre et des représentants du secteur avicole a permis aux organisations membres de la FCA de faire part de leurs priorités au ministre fédéral de l'Agriculture, Lawrence MacAuley et à ses homologues provinciaux. Le membre du conseil des PPC et représentant de la FCA, David Hyink, s'est exprimé auprès des ministres sur la confiance du public pour une deuxième année de suite, un sujet chaud dans le domaine de l'agriculture au Canada.

La table ronde de la FCA et des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux donne aux représentants des éleveurs l'occasion d'établir des relations avec les représentants de leur gouvernement respectif, tout en s'assurant que leur opinion est entendue. Elle a donné aux représentants des PPC l'occasion de rencontrer les ministres provinciaux et leur personnel afin de discuter d'enjeux importants pour l'industrie avicole.

En incitant une vaste gamme d'élus et de spécialistes du secteur avicole à faire la promotion de nos activités gouvernementales, les PPC visent à sensibiliser chaque élu et fonctionnaire affecté à une industrie importante du Canada au secteur avicole du Canada.

Dans le cadre de la reconnaissance FPT des PPC pour ce qui est de notre Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF), nos éleveurs doivent respecter un ensemble de normes de meilleures pratiques en biosécurité et en prévention des maladies à la ferme.



Prochain cadre stratégique pour l'agriculture

À la suite de la rencontre du secteur avicole, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux se sont réunis pendant deux jours pour déterminer conjointement la direction et les prochaines étapes de la planification du Cadre stratégique. À l'issue de la réunion, les ministres ont émis la Déclaration de Calgary, qui a inclus les commentaires de la table ronde et qui a défini les domaines prioritaires qui guideront l'élaboration du prochain cadre stratégique.

Plus précisément, la *Déclaration de Calgary* traitait de l'élargissement de l'accès au marché et de son développement, de l'augmentation des investissements dans la science, l'innovation et la recherche, du besoin d'un solide cadre réglementaire fondé sur la science, de l'amélioration de la confiance du public, de l'importance des programmes de gestion des risques opérationnels, y compris la gestion de l'offre, et de l'insistance renouvelée sur la durabilité environnementale et les changements climatiques. La déclaration commune a également renouvelé l'engagement des ministres à préserver l'intégrité de la gestion de l'offre.

Les PPC ont assisté aux trois séances de mobilisation post-Calgary présidées par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), en plus de prendre la parole devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes, le 15 novembre.

Les recommandations des PPC pour le prochain cadre stratégique portaient sur trois priorités :

La confiance du public

Le secteur agricole du Canada est parmi les plus respectés et estimés, au Canada comme à l'étranger. La confiance entraîne une conscience accrue des impacts sur l'environnement, le bien-être des animaux, et la santé et la sécurité, qui sont au cœur de la production alimentaire. L'obtention de la confiance du public repose sur trois principes fondamentaux :

1. Faire le nécessaire;
2. Instaurer des systèmes d'assurance;
3. Communiquer avec les consommateurs.

Dans le cadre de la reconnaissance FPT des PPC pour ce qui est de notre Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF), nos éleveurs doivent respecter un ensemble de normes de meilleures pratiques en biosécurité et en prévention des maladies à la ferme. Nous disposons aussi d'un Programme de soins aux animaux (PSA) obligatoire, soumis à un audit indépendant, conçu pour démontrer le niveau de soins apportés au poulet canadien.

La différence entre les deux programmes réside dans leurs programmes d'assurance. Le PASAF est doté d'un protocole de reconnaissance FPT, contrairement au PSA. En appuyant ces deux systèmes d'assurance, le gouvernement peut transmettre le message approprié aux consommateurs quant à la façon dont leurs aliments sont produits, une responsabilité partagée et un avantage pour le public. Par conséquent, nous avons demandé au gouvernement d'exercer un meilleur leadership en matière de confiance du public en instaurant des systèmes d'assurance favorables à celle-ci.

Innovation

L'innovation demeure importante pour la croissance et la prospérité économique du secteur agricole. Nos éleveurs appuient l'approche pangouvernementale envers la science, la recherche et l'innovation; ils ont donc demandé un financement des grappes de recherche à plus long terme et bonifié pour la volaille, afin de s'attaquer aux priorités en matière de recherche et aux besoins émergents du secteur avicole.

De plus, les PPC ont souligné l'absence actuelle d'installations de recherche d'AAC pour la volaille, alors que nos concurrents de la plupart des autres secteurs bénéficient d'un financement permanent à cet égard.

Enfin, en ce qui a trait à l'innovation, nous avons rappelé au gouvernement que notre industrie s'efforce constamment de réduire l'utilisation d'antimicrobiens dans nos élevages. Depuis 2014, toute l'industrie avicole a convenu volontairement de renoncer aux antibiotiques de catégorie I à des fins préventives dans la production avicole. Les PPC appuient le plan d'action fédéral sur la résistance aux antimicrobiens et désirent que le prochain cadre stratégique soit profitable à l'industrie en abordant les enjeux de cette stratégie complexe.

Responsabilité partagée + avantage partagé = coûts partagés

Selon les PPC, le secteur avicole et le gouvernement assument conjointement une responsabilité quant à la salubrité des aliments, les soins aux animaux, la recherche et l'environnement. Ces programmes servent les intérêts du secteur avicole et du public et les PPC aimeraient s'assurer que la responsabilité et les bénéfices de ces programmes, ainsi que les coûts, sont partagés équitablement et à long terme.

Les producteurs de poulet du Canada assument intégralement les frais (environ 3,4 millions de dollars par année), du système d'assurance des soins aux animaux et de la salubrité des aliments à la ferme qui répond aux préoccupations des consommateurs quant à la façon dont leurs aliments sont produits. Ce montant tient compte du coût associé aux activités, comme les frais d'audit, l'administration et les mises à jour du programme, les audits externes et la formation des éleveurs; il ne comprend pas le coût qu'assument les éleveurs pour la mise en œuvre des programmes dans leur ferme. Du point de vue de la seule salubrité des aliments, environ 100 000 \$ sont consacrés chaque année à l'audit externe exigé par l'ACIA.

Toutes les parties profitent également d'un financement de grappes de recherche. Toute l'industrie avicole a élaboré un réseau de recherche et de chaires dans des universités de partout au pays, étant donné l'absence de stations de recherche pour la volaille. C'est pourquoi nous avons demandé que le prochain cadre stratégique comprenne une entente de partage des coûts durable pour aider l'industrie avicole à poursuivre la recherche.

Visite de ferme d'élevage par des députés

À la mi-novembre, en compagnie des éleveurs de poulet d'Ottawa Jon et Rob Fraser, les PPC ont accueilli des députés et des membres du personnel parlementaire à l'occasion d'une visite de la ferme d'élevage avicole familiale des Fraser à l'ouest d'Ottawa. Les visiteurs ont eu l'occasion de se renseigner sur les mesures de biosécurité en vigueur à la ferme, les innovations en matière d'élevage et l'importance de la gestion de l'offre pour la salubrité des aliments, les soins aux animaux et l'économie.

Journée du lobbying des PPC

Les PPC ont tenu leur journée annuelle du lobbying le 31 mai 2016 afin de sensibiliser les nouveaux députés et les anciens, et d'établir de meilleures relations avec ceux-ci.

La journée du lobbying a permis aux éleveurs de chaque province de tenir des discussions réfléchies et constructives avec leurs représentants, à propos de divers sujets, comme la poule de réforme, le programme d'exonération des droits, les mélanges définis de spécialité, l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance à ces agents, ainsi que le projet de loi C-246.

Notre industrie était représentée par les administrateurs des PPC, les remplaçants, les Conseils de gestion provinciaux, les administrateurs provinciaux et les producteurs.

Ont participé :

- » 2 ministres
- » 2 sénateurs
- » 6 secrétaires parlementaires
- » 1 chef de parti
- » 62 députés
- » 4 chefs de cabinet de ministre

Nous avons pu rencontrer certains acteurs clés à propos de nos dossiers, comme le ministre de la Santé, les secrétaires parlementaires des ministres de la Sécurité publique, de l'Agriculture et du Commerce international, ainsi que le président du caucus des circonscriptions rurales. Ce soir-là, nous avons tenu une réception dans le cadre de la journée du lobbying au Château Laurier, à laquelle ont participé plus de 300 députés, sénateurs, membres de cabinets et représentants du secteur avicole. Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Jean-Claude Poissant, et le membre du Comité de l'agriculture Francis Drouin, ont gracieusement fait part de leurs impressions.

Réception parlementaire de novembre

Les PPC ont perpétué leur tradition annuelle de tenir une réception automnale, malgré qu'ils en avaient tenu une six mois plus tôt, et la formule s'est avérée gagnante. Plus de 300 personnes ont participé à la réception, qui a mis en lumière notre partenariat avec Natation Canada. Le nageur paralympique Benoît Huot a présenté la médaille de bronze qu'il a remportée aux Olympiques de Rio et le ministre MacAuley a fait part de ses commentaires, tandis que les invités dégustaient des hors-d'œuvre à base de poulet.

Forum pour jeunes Canadiens

À l'été 2016, les PPC se sont alliés aux Producteurs d'œufs du Canada (POC) en tant que commanditaires du Forum pour jeunes Canadiens, un programme qui appuie la prochaine génération de leaders canadiens.

Chaque année, le Forum pour jeunes Canadiens accueille des centaines d'étudiants de partout au pays, à la recherche d'une expérience hors du commun de découvrir la gouvernance et le processus parlementaire. Au cours de leur séjour dans la Capitale nationale, les étudiants ont eu l'occasion de rencontrer des députés et des sénateurs, de découvrir les relations entre les secteurs d'activité et le gouvernement, et de forger de nouvelles relations avec d'autres jeunes Canadiens motivés.

Les PPC et les POC ont tenu des ateliers avec des étudiants afin de les sensibiliser à la relation entre leur nourriture et la politique.

La journée du lobbying a permis aux éleveurs de chaque province de tenir des discussions réfléchies et constructives avec leurs représentants, à propos de divers sujets, comme la poule de réforme, le programme d'exonération des droits, les mélanges définis de spécialité, l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance à ces agents, ainsi que le projet de loi C-246.



Commerce et politiques

L'incertitude n'est pas inconnue dans le monde du commerce international, mais la fin de 2016 doit avoir battu un nouveau record. De la petite région belge de Wallonie qui a failli faire avorter l'accord de commerce entre le Canada et l'UE, à l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis, qui a fait campagne en promettant de rejeter le Partenariat transpacifique et de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain, il est évident que les mouvements protectionnistes du monde entier ont acquis un regain d'intérêt et une influence sous l'angle politique. Tout indique que les fluctuations du commerce international qui ont commencé l'année dernière se poursuivront en 2017 et bien au-delà.

Accord économique et commercial global

Après sept années de négociations entre le Canada et l'Union européenne (UE), l'Accord économique et commercial global (AECG) a enfin été signé le 30 octobre. Cet important jalon ouvre l'application à titre provisoire de l'accord en raison de la décision prise en juillet par le Parlement de l'UE de qualifier l'accord « d'accord mixte » exigeant ainsi la ratification des 28 états membres avant d'entrer entièrement en vigueur; il faudra encore quelques années pour y arriver. En attendant, l'application à titre provisoire porte sur environ 95 % de l'accord.

Même s'il était ratifié à titre provisoire, l'accord commercial ouvrira davantage le marché des produits laitiers du Canada aux exportations européennes; cependant, l'AECG n'aura aucune conséquence pour le marché du poulet du Canada puisqu'il n'accorde pas à l'Europe un accès supplémentaire en sus de ce qui est accordé à l'heure actuelle dans le cadre des engagements du Canada par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Partenariat transpacifique

S'il est ratifié, le Partenariat transpacifique (PTP), qui a été signé en octobre 2015, créerait la plus importante zone de libre-échange au monde, réunissant 12 pays représentant près de 40 % du PIB mondial, 11 % de la population de la planète et 26 % du commerce mondial. Cependant, depuis les élections américaines, l'avenir du PTP est de plus en plus incertain. Tel que négocié à l'heure actuelle, le PTP ne peut entrer en vigueur sans sa ratification tant par les États-Unis que par le Japon. Alors que le Japon a ratifié l'accord, le président élu des États-Unis Donald Trump a déjà juré de retirer les États-Unis du PTP dès qu'il entrera en fonction le 20 janvier 2017.

Pour sa part, le gouvernement canadien est toujours déterminé à respecter son engagement de consulter les Canadiens avant de présenter au Parlement un projet de loi de ratification du PTP. Le 8 mars, dans le cadre de ce processus, les PPC ont fait une présentation au Comité du commerce international de la Chambre des communes.

Organisation mondiale du commerce

Puisque l'ambitieux, mais infructueux « engagement unique » du Cycle de Doha pour le développement est désormais résolument exclu, l'attention de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se porte maintenant sur la préservation des progrès déjà convenus et l'adoption d'une approche modulaire enjeu par enjeu qui, espère-t-on, finira par aboutir à plusieurs accords sectoriels. Cependant, puisque cette nouvelle stratégie n'est pas propice à des compromis entre les différents piliers de négociations, on s'attend à ce qu'elle atteigne des résultats plus modestes que ce qui aurait été possible grâce à l'approche « d'engagement unique ».

Depuis la réunion des ministres en décembre 2015 à Nairobi (CM10), les discussions à Genève ont porté sur la détermination des livrables possibles pour la prochaine réunion ministérielle (CM11) qui se déroulera à Buenos Aires du 11 au 14 décembre 2017. Le but de la CM11 en ce qui concerne les négociations sur l'agriculture est de s'attaquer au soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges et peut-être discuter des enjeux liés à l'accès aux marchés concernant l'élimination des clauses de sauvegarde spéciale (CSS) en agriculture et la réduction au minimum des crêtes tarifaires. Bien que la poursuite des discussions sur l'accès aux marchés suscite très peu d'intérêt, certains négociateurs commerciaux prévoient que la résolution des enjeux liés aux CSS et aux crêtes tarifaires sera un élément de base permettant d'ouvrir la porte à d'autres éléments des négociations.

L'incertitude n'est pas inconnue dans le monde du commerce international, mais la fin de 2016 doit avoir battu un nouveau record.



Tara Molloy (centre, analyste du commerce et des politiques des PPC), accompagnée de Marc Cormier (à gauche, administrateur remplaçant des PPC du Nouveau-Brunswick) et de Dennis Steinwand (à droite, administrateur remplaçant des PPC de l'Alberta) au Forum public de l'OMC à Genève du 26 au 29 septembre 2016.

En plus d'assister aux séances du Forum sur l'amélioration de l'inclusivité du commerce, l'harmonisation de la réglementation et le renforcement de l'autonomie des travailleurs au sein de chaînes d'approvisionnement mondiales, les représentants des PPC ont assisté à une séance intitulée « Commerce inclusif et sécurité alimentaire – Le rôle des agriculteurs » présentée conjointement par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), l'Union des agriculteurs norvégiens, l'Union Suisse des paysans et l'Organisation mondiale des agriculteurs. Les représentants des PPC ont également rencontré les représentants de l'OMC de la France, de l'UE, des États-Unis et du Brésil ainsi que l'ambassadeur canadien Jonathan Fried.

Du 9 au 11 novembre, le personnel des PPC s'est joint à d'autres représentants du secteur de la gestion de l'offre pour accompagner une délégation de la FCA à un séminaire à Genève, organisé par les dirigeants agricoles du Groupe de Cairns, dont la FCA est membre officiel. En plus d'assister au séminaire, les représentants ont rencontré un certain nombre de délégations clés notamment le président du Groupe de négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande Vangelis Vitalis et de nouveau l'ambassadeur canadien Jonathan Fried.

Contrôle des importations

Bien que les trois principaux enjeux sur le contrôle des importations tourmentant le secteur canadien du poulet se soient malheureusement poursuivis tout au long de 2016, des progrès importants ont été réalisés pour régler certains enjeux grâce aux minutieux efforts de lobbying déployés par les administrateurs des PPC et au travail de collaboration continue entre le personnel des PPC et les hauts fonctionnaires. Grâce aux réunions et à la réception

de la Journée de lobbying, aux présentations du personnel et des représentants élus aux comités de l'agriculture, du commerce international et des finances de la Chambre des communes et au Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts, aux ateliers sur les mesures appliquées aux frontières le 26 mai et le 14 novembre, ainsi qu'à de multiples rencontres individuelles avec des représentants élus et des fonctionnaires, les PPC ont présenté les préoccupations et les recommandations du secteur concernant l'importation illégale de viande de poulet à griller déclarée comme poule de réforme, l'utilisation inappropriée du Programme d'exonération des droits et les produits créés comme mélanges définis de spécialité afin de contourner les contrôles des importations. Les PPC sont impatients de continuer à travailler avec le gouvernement canadien pour mettre fin aux pratiques de contournement des importations qui érodent la stabilité et le plein potentiel de croissance du secteur du poulet canadien.

Importations frauduleuses de poules de réforme

Les poules de réforme sont de vieilles poules pondeuses et quand elles atteignent la fin de leur cycle de production, on les transforme pour leur chair. La viande de poulet à griller qui arrive au Canada est assujettie à des contrôles d'importation alors que la poule de réforme en est exemptée; il n'y a pas de restriction quant à la quantité pouvant être apportée au Canada. Il y a quelques années, certains importateurs canadiens sans scrupules se sont rendu compte qu'il était pratiquement impossible de distinguer, à première vue, la viande de poule de réforme de la viande de poulet à griller, particulièrement sous la forme de coupes désossées.

Le ministre a été particulièrement frappé par les problèmes de salubrité des aliments et de traçabilité qui découlent de produits importés comme un produit donné et ensuite commercialisés au Canada comme un autre.

Par conséquent, des importations non comptabilisées de viande de poulet à griller désossée ont commencé à envahir le marché canadien, évitant les contrôles d'importation en étant déclarées frauduleusement comme viande de poules de réforme à la frontière. Cette situation non seulement prive les producteurs et les transformateurs de poulet du Canada d'emplois et de revenus, mais elle menace également les consommateurs canadiens en raison de l'interruption de la traçabilité de la chaîne alimentaire.

Importations de poulet en 2015-2016 (Mkg)

	2016	2015
Importations régies par les CT		
CT au total	82,2	78,2
Importation supplémentaire	3,6	6,8
Accès aux CT au total en % de la production	7,77 %	7,95 %
Autres importations		
Programme de report des droits	71,4	96,3
Programme d'importation pour réexportation	13,8	16,9
Volaille de réforme	99,1	103,0

Les PPC se sont appliqués avec zèle à trouver des moyens de freiner la circulation de viande de poulet à griller importée illégalement. En 2014, avec l'appui des PPC, des chercheurs de l'Université Trent ont réussi à élaborer un test d'ADN médicolégal permettant de vérifier avec exactitude si un produit contient de la viande de poulet à griller, de la viande de poules de réforme ou une combinaison des deux. Depuis, les PPC ont présenté ce test à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) comme un moyen de mettre fin aux activités d'importation frauduleuses.

Cette année, les efforts inlassables déployés tant par les administrateurs des PPC que par le personnel ont commencé à porter fruit et le règlement des importations de viande de poulet à griller intentionnellement mal étiquetées a commencé à gagner en importance à la suite de l'engagement véritable des hauts fonctionnaires du gouvernement et des ministères. Le 3 août, une réunion d'urgence du Comité permanent de la Chambre sur le commerce international a été convoquée pour discuter des problèmes continus de contrôles des importations, incluant non seulement le Programme d'exonération des droits (discuté dans la section cidessous) mais également les importations de poules de réforme. Après avoir interrogé des hauts fonctionnaires de l'ASFC, d'AAC et du ministère des Finances Canada à propos

des obstacles bureaucratiques à l'examen de la viabilité et de l'applicabilité du test d'ADN, les membres du Comité ont demandé l'élaboration rapide d'un plan d'action et un échéancier pour faire avancer les choses.

La semaine suivante, les PPC ont répondu à une demande de l'honorable Lawrence MacAulay, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire, de lui envoyer une lettre qui explique l'enjeu lié aux contrôles des importations. Le ministre a été particulièrement frappé par les problèmes de salubrité des aliments et de traçabilité qui découlent de produits importés comme un produit donné et ensuite commercialisés au Canada comme un autre. En cas de rappel associé à la salubrité des aliments, relativement à la viande de poulet aux États-Unis, la viande de poulet à griller importée des États-Unis qui a été mal étiquetée à la frontière ne serait pas retracée à la suite des rappels de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et pourrait entraîner des cas de maladies graves.

Le 17 août, peu après cette communication avec le ministre, les membres du personnel des PPC et de l'Université Trent ont rencontré des représentants d'AAC, de l'ACIA et de l'ASFC pour discuter du test d'ADN. Dans l'ensemble, la réunion a été positive, et les hauts fonctionnaires semblent tenir à examiner davantage la faisabilité d'utiliser le test d'AND pour vérifier les importations de poules de réforme avec les chercheurs de l'université.

Depuis cette réunion, le gouvernement travaille avec les concepteurs pour évaluer la validité scientifique du test et mener un jour une étude de faisabilité sur sa mise en œuvre intégrale comme moyen de vérification des importations. Pendant la réunion du Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts le 29 septembre, le ministre MacAulay a rassuré les membres du Comité que les hauts fonctionnaires d'AAC travaillent avec leurs collègues de l'ASFC et leurs homologues américains à la création d'un programme de vérification des poules de réforme qui utiliserait probablement le test d'AND pour préserver l'intégrité du programme.

À la mi-août, l'ACIA a annoncé la suspension pour trois jours de trois entrepôts frigorifiques américains servant d'emplacements de répartition des exportations de « poules de réforme » à destination du Canada. Le 6 septembre, un de ces établissements a été suspendu jusqu'à nouvel ordre. L'ACIA a confirmé que ces mesures de suspension étaient liées à des irrégularités dans les envois non conformes aux règlements qui présentent ainsi des risques éventuels pour la salubrité des aliments. Depuis la mise en place de ces mesures de suspension, on a observé une baisse remarquable des importations de poules de réforme.

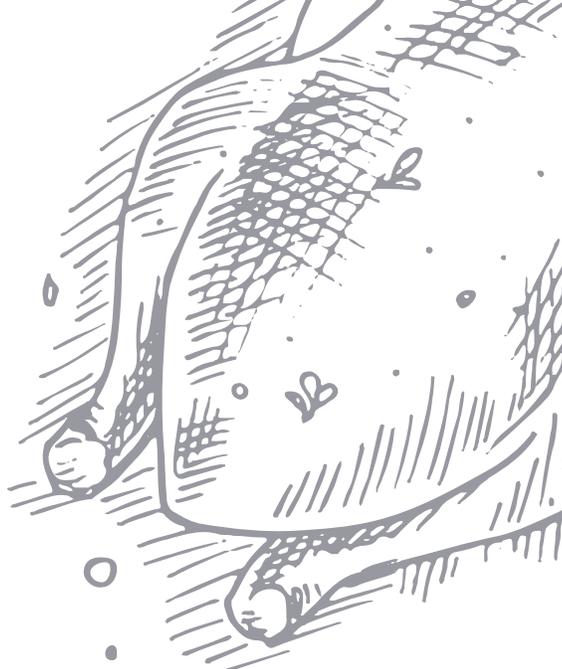
Même si les importations de poules de réforme ont continué d'augmenter considérablement jusqu'à la fin juillet pour atteindre 68,7 millions de kilogrammes, comparativement à 52,5 millions de kilogrammes à la

même période en 2015, les efforts du gouvernement ont permis de ralentir la croissance dans la deuxième moitié de l'année. Malgré la baisse des importations mensuelles depuis août, les importations en 2016 ont quand même atteint 99 081 599 kilogrammes, comparativement à 103 103 435 kilogrammes en 2015. La viande de poitrines désossées a continué de représenter 54 % de toutes les importations de « poules de réforme », ce qui présente un risque important d'importations mal étiquetées. Le lien de causalité supposée entre l'augmentation des vérifications, la suspension d'un entrepôt frigorifique américain et la diminution des importations valide les soupçons des PPC de fraudes importantes à l'importation au cours des dernières années.

Usage abusif du Programme d'exonération des droits

Le Programme d'exonération des droits est un programme administré par l'ASFC permettant aux transformateurs canadiens d'importer des produits qui sont transformés au pays et réexportés ultérieurement pour vente sur les marchés étrangers. Le programme vise principalement les produits industriels et manufacturés et dispose de règles qui tiennent compte des réalités de ces secteurs. Par exemple, il est possible de conserver au Canada les composantes importées jusqu'à quatre ans et il existe un niveau permmissible de remplacement par des produits nationaux. De plus, les produits de viande peuvent être marinés avant d'être réexportés. Aucune de ces règles ne convient au secteur du poulet canadien puisqu'elles entraînent toutes des distorsions des marchés.

Le Programme d'importation pour réexportation (PIR), administré par Affaires mondiales Canada (AMC), est un programme analogue conçu spécifiquement pour le secteur canadien de la transformation des aliments tout en appuyant le système national de gestion de l'offre du Canada. Les règles du PIR sont appropriées pour les biens agricoles et agroalimentaires périssables et offrent des mesures de sauvegarde adéquates pour répondre à la possibilité de détournements causant des distorsions des marchés. Par exemple, dans le cadre du PIR, la réexportation doit avoir lieu dans les trois mois, les produits importés de grande valeur, tels que les poitrines de poulet désossées, ne peuvent être substitués et les produits marinés ne sont pas permis en raison des inquiétudes concernant les détournements vers le marché intérieur. Le PIR prévoit également des processus de vérification rigoureux mis en place pour veiller au respect de ces règles. Étant donné l'existence et le bon fonctionnement du PIR, les PPC préconisent que le gouvernement canadien exclut les produits de poulet du Programme d'exonération des droits, citant des preuves analytiques qui indiquent le mauvais emploi du programme. Les membres du Conseil d'administration des PPC et le personnel ont fait part de



cette préoccupation aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires en saisissant toutes les occasions possibles, comme lors de la réunion du Comité permanent de la Chambre des communes sur le commerce international le 25 février et de nouveau le 20 septembre, la Journée de lobbying le 31 mai et la réunion prébudgétaire du Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances le 26 octobre.

Bien que ces efforts n'aient pas encore occasionné l'exclusion des produits de poulet du Programme d'exonération des droits, le gouvernement canadien a indiqué qu'il prenait au sérieux les préoccupations des PPC. Lors de la réunion du Comité permanent de la Chambre des communes sur le commerce international le 3 août, des responsables de l'ASFC ont mentionné qu'ils procédaient à des vérifications du programme et qu'ils pensent que leurs enquêtes ont entraîné une diminution des importations dans le cadre de ce programme. Le 18 novembre, le gouvernement canadien a annoncé que les vérifications menées par l'ASFC avaient permis d'identifier cinq entreprises qui ne respectaient pas les règles du Programme d'exonération des droits. Ces entreprises ont reçu une amende et les permis qu'elles ont obtenus dans le cadre du Programme ont été suspendus.

En effet, d'après les données officielles publiées jusqu'à maintenant, l'activité dans le cadre du Programme d'exonération des droits a diminué en 2016, avec 71,4 Mkg de produits importés comparativement à 96,3 Mkg en 2015. Les vérifications menées par l'ASFC et la suspension d'entreprises coïncident clairement avec la réduction des importations dans le cadre de ce programme dans la dernière partie de l'année.

Le gouvernement a également annoncé qu'il tiendra des consultations sur le Programme d'exonération des droits et le PIR concernant les changements éventuels à apporter à ces programmes. Les PPC sont impatients de participer à ces consultations et de travailler avec le gouvernement canadien pour améliorer davantage la prévisibilité des importations de poulet.

Les PPC sont impatients de participer à ces consultations et de travailler avec le gouvernement canadien pour améliorer davantage la prévisibilité des importations de poulet.

Les PPC sont impatientes de participer à ces consultations et de travailler avec le gouvernement canadien pour améliorer davantage la prévisibilité des importations de poulet.

Mélanges définis de spécialité

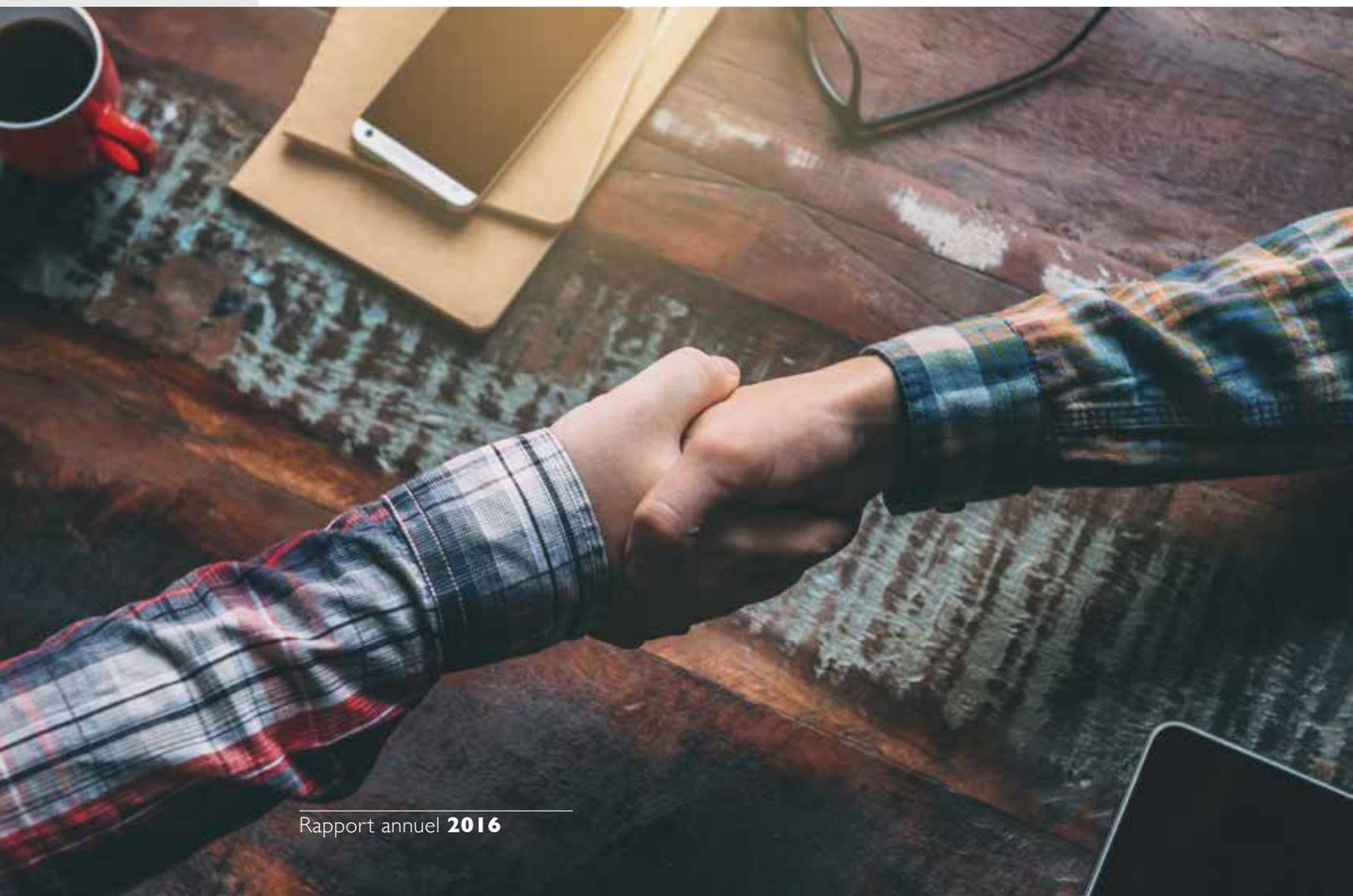
L'expression « mélange défini de spécialité » (MDS) désigne les produits de viande contenant jusqu'à 87 % de poulet et un minimum de 13 % d'autres produits alimentaires. L'inclusion de cet autre ingrédient reclasse le produit de viande à des fins d'importation. Par exemple, un emballage d'ailles de poulet contenant également un sachet de sauce représentant 13 % du poids total de l'emballage n'est habituellement plus considéré comme du poulet à des fins d'importation.

Cette situation a entraîné la création de produits conçus explicitement pour contourner les contrôles d'importation et permettre l'afflux d'une quantité plus grande de viande de poulet étrangère sur le marché canadien, supplantant ainsi le poulet produit à l'échelle nationale. Les PPC continuent de saisir chaque occasion de préconiser que le gouvernement canadien adopte la solution la plus simple à ce problème, qui consiste à rétablir dans les tarifs douaniers les exigences sur la sauce et la cuisson contenues dans la liste des engagements du Canada négociés auprès de l'OMC. Les PPC sont impatientes de poursuivre leur travail continu avec le gouvernement canadien pour régler cette question.

Allocation des CT

L'engagement lié à l'accès au CT global en 2016, établi à 7,5 % du niveau de production de l'année précédente, était de 83,3 Mkg, en hausse par rapport à 80,2 Mkg en 2015. Sur ces 83,3 Mkg, 82,8 Mkg ont été importés, ce qui représente 99,33 % du CT global total. Une quantité supplémentaire de 3,5 Mkg a été accordée pour ce qui est des importations supplémentaires à des fins de concurrence, ce qui porte les importations totales dans le cadre du CT à 86,3 Mkg ou 7,8 % de la production de l'année précédente.

La délivrance de permis d'importations supplémentaires montre encore une fois que des modifications doivent être apportées à la classification des produits considérés comme des mélanges définis de spécialité simplement à cause de l'ajout de sauce, engendrant par conséquent des importations supplémentaires. Ces importations supplémentaires ébranlent l'activité économique générée par le secteur canadien du poulet et les PPC continuent de militer contre les importations dépassant les engagements du Canada en matière de commerce international.





Salubrité des aliments et soins aux animaux

Initiatives des Producteurs de poulet du Canada sur l'utilisation d'antimicrobiens (UAM) et la résistance à ces agents

Les questions de l'utilisation d'antimicrobiens et de la résistance à ces agents demeurent au premier plan du travail des Producteurs de poulet du Canada (PPC). Les administrateurs les ont désignées comme une priorité essentielle en 2016. Tout au long de 2016, les PPC ont continué de mettre l'accent sur les éléments clés de la stratégie de l'industrie sur l'utilisation d'antimicrobiens, notamment la surveillance, l'éducation, la recherche et la réduction.

À la fin de 2015 et au début de 2016, les PPC ont coordonné les réunions d'un groupe d'experts pour évaluer les prochaines étapes de la stratégie fiable des PPC sur la réduction de l'utilisation d'antibiotiques pour l'industrie canadienne du poulet. Le groupe travail se composait d'éleveurs, de vétérinaires, de meuneries, de couvoirs, de transformateurs et de membres du milieu universitaire, et leurs recommandations ont été largement diffusées lors d'une consultation à l'échelle de l'industrie.

Grâce aux connaissances et à la rétroaction issues du processus, les administrateurs ont pris une décision quant aux prochaines étapes de la stratégie sur l'utilisation d'antimicrobien pour travailler en vue de réduire l'utilisation préventive des antibiotiques des catégories II et III. Pour ce faire, on a élaboré des plans de travail sur les mesures clés à prendre, qui seront nécessaires pour veiller à ce que les prochaines étapes de réduction soient franchies avec succès, tout en protégeant la santé et le bien-être des oiseaux.

- » Processus d'approbation réglementaire renouvelé pour les solutions de rechange quant aux aliments;
- » Compréhension des répercussions de la réduction de l'utilisation sur la production et l'économie;
- » Sensibilisation des éleveurs et de l'industrie, et diffusion des pratiques exemplaires de production nécessaires pour la réduction de l'utilisation;
- » Collaboration avec la chaîne d'approvisionnement pour assurer des résultats de qualité;
- » Réévaluation de la stratégie de réduction en 2018.

Ces mesures à prendre guideront le travail des PPC sur la réduction de l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance à ces agents tout au long de 2017.

Cette décision découle de l'interdiction volontaire par l'industrie, en 2014, de l'utilisation préventive d'antibiotiques de catégorie I (les plus importants pour la médecine humaine) et du souhait de déterminer quelles autres réductions pourraient être réalisées d'une manière

responsable. La surveillance du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance antimicrobienne (PICSRA) affiche déjà des résultats prometteurs de cette interdiction de 2014.

En ce qui concerne la surveillance, les PPC ont continué en 2016 de collaborer avec le PICSRA pour la surveillance à la ferme de l'utilisation d'antimicrobiens et de la résistance à ces agents. L'information recueillie de la surveillance s'est révélée utile pour établir la stratégie générale de l'industrie et nous permet de mieux comprendre les questions de l'utilisation d'antimicrobiens et de la résistance à ces agents. Par exemple, grâce à cette surveillance, nous savons maintenant que la plupart des antimicrobiens utilisés dans la production de volaille ne sont pas utilisés en médecine humaine; cette surveillance montre également les aspects à améliorer pour orienter la stratégie de réduction des PPC.

Tout au long de 2016, les PPC ont continué de collaborer avec le gouvernement fédéral sur d'autres initiatives. La création d'un cadre pancanadien pour aborder la résistance aux antimicrobiens est menée par l'ASPC et les PPC participent au groupe de travail sur la gérance. Un rapport doit être présenté aux ministres de la Santé et de l'Agriculture fédéraux-provinciaux-territoriaux (FPT) l'été prochain.

La modernisation du processus d'approbation réglementaire pour les solutions de rechange quant aux aliments est un objectif important pour les producteurs canadiens de poulet afin qu'ils aient accès aux mêmes solutions de rechange aux antibiotiques disponibles dans d'autres pays. Les PPC collaborent avec l'Association de nutrition animale du Canada (ANAC) pour participer au processus de modernisation de la réglementation avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et la Direction des médicaments vétérinaires (DMV) de Santé Canada. Les progrès réalisés jusqu'à maintenant à cet égard sont prometteurs et les PPC continuent de collaborer avec le gouvernement pour veiller à ce que cela demeure une priorité.

Un communiqué du PICSRA publié en août par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a indiqué que l'interdiction a non seulement réussi à réduire l'utilisation des antibiotiques de catégorie I, mais à diminuer les niveaux de résistance à ces antibiotiques.



Bien que la stratégie des PPC sur l'utilisation d'antimicrobiens mette l'accent sur la réduction plutôt que l'aspect « élevé sans antibiotique », un important changement a été apporté par l'ACIA à la définition de l'allégation « élevé sans antibiotique ». Les allégations « élevé sans antibiotique » sur la viande, la volaille et le poisson permettent maintenant l'utilisation d'anticoagulants de synthèse. Bien que l'utilisation d'ionophores continue d'être interdite dans le cadre de l'allégation, cela harmonise la définition de l'allégation au Canada à celle des États-Unis. Les PPC remercient ses partenaires fédéraux d'avoir rendu cela possible.

En tant que composante essentielle de la stratégie générale sur l'utilisation d'antimicrobiens, les PPC ont travaillé sur un certain nombre de différents outils de communication et de sensibilisation destinés aux intervenants de l'industrie et aux consommateurs. Une série de vidéos éducatifs de style tableau blanc a été préparée pour expliquer les questions de l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance à ces agents, en plus de ce que fait actuellement l'industrie du poulet pour aborder ces questions. Ces vidéos ont été affichées sur les sites Web des PPC et des offices provinciaux, et elles ont été bien accueillies sur les médias sociaux. Une brochure a également été créée pour compléter le contenu des vidéos. Cette brochure a été partagée lors de salons professionnels et de réunions avec les détaillants et les représentants de la restauration.

Soins aux animaux

Les producteurs canadiens de poulet sont fiers de leur approche progressiste et innovatrice de longue date concernant les soins aux animaux comme le démontre le Programme de soins aux animaux obligatoire et vérifié par un tiers des PPC qui protège nos troupeaux.

Le Programme de soins aux animaux des PPC évolue depuis sa création en 2009 et 100 % des producteurs canadiens de poulet sont maintenant homologués. Voici les éléments qui en font un programme crédible :

- » Notre programme renferme des normes fondées sur le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons;
- » Notre programme utilise une norme nationale qui assure l'uniformité des exigences et de la tenue des dossiers pour tous les producteurs de poulet du Canada;
- » Notre programme inclut des audits annuels à la ferme;
- » Notre programme est obligatoire;
- » Notre programme utilise des mécanismes d'exécution dans les cas de non-conformité;
- » Notre programme offre l'assurance supplémentaire de faire l'objet d'audits par un tiers.

L'achèvement du nouveau *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons* a marqué un jalon important en 2016. Les PPC ont travaillé avec le Conseil national

pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) pour actualiser le code, qui est un document important afin de définir la norme de diligence attendue dans les fermes d'élevage de poulet au Canada.

Le CNSAE a publié deux courtes vidéos en 2016 afin d'expliquer un peu mieux le Code et le processus du Code. Ces vidéos sont publiées sur son site Web, ainsi que le Code au complet, à l'adresse www.nfacc.ca/codes-de-pratiques. Les PPC sont membres du CNSAE depuis 2006 et Rudy Martinka, l'administrateur de la Saskatchewan, est leur représentant au conseil d'administration du CNSAE. En 2016, le CNSAE a accueilli trois nouveaux membres associés, ce qui a élargi encore plus la grande diversité actuelle des membres collaborant pour atteindre l'objectif commun de promouvoir le bien-être des animaux d'élevage au Canada.

Le CNSAE mène le processus d'élaboration du code d'une façon unique au monde, soit en rassemblant divers intervenants incluant des chercheurs, des vétérinaires, des organismes nationaux de protection des animaux, des producteurs, des transporteurs et des transformateurs afin de déterminer quelles devraient être les normes nationales selon les connaissances scientifiques les plus à jour. Le processus inclut un examen complet de la documentation actuelle et une période de consultation publique où tous les Canadiens ont eu l'occasion de contribuer au Code définitif.

Le CNSAE surveille un autre processus appelé le Cadre d'évaluation des soins aux animaux (CESA). Bien que les Codes soient essentiels pour élaborer des lignes directrices nationales pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage, un mécanisme est nécessaire pour démontrer qu'on respecte les Codes pour susciter la confiance dans l'ensemble de la chaîne de valeur; voilà ce qu'offre le CESA. Le CESA décrit un processus crédible à suivre au moment d'élaborer ou de réviser un programme d'évaluation des soins aux animaux fondé sur le Code.

Le Programme de soins aux animaux des PPC est fondé sur la version précédente du Code et nous suivons le CESA pour réviser le programme selon le nouveau Code. Pendant ce processus, les nouvelles normes du Code sont intégrées dans le Programme de soins aux animaux en tant qu'éléments fortement recommandés jusqu'à ce qu'ils deviennent obligatoires avec la publication d'un nouveau manuel. Pour veiller à ce que les producteurs soient à jour au sujet du Code et des nouvelles exigences à venir, les PPC ont préparé un certain nombre de documents pour expliquer le processus et décrire les prochaines étapes pour une révision complète du programme.

Par la même occasion, les PPC militent en faveur d'un protocole de reconnaissance du gouvernement quant aux soins aux animaux, semblable au protocole de reconnaissance en place pour la salubrité des aliments à la ferme. L'objectif est de mettre en œuvre le protocole de reconnaissance des soins aux animaux par l'entremise du Prochain cadre stratégique pour l'agriculture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.



L'amélioration continue est un trait caractéristique de nos programmes à la ferme et on l'a encore prouvé en 2016 avec l'initiation d'audits par un tiers du Programme de soins aux animaux et du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme. Les PPC demandent au Centre de technologie alimentaire de Guelph (NSF-GFTC) de réaliser des audits intégrés en faisant appel à des auditeurs PAACO (Professional Animal Auditor Certification Organization). Les audits par un tiers couvrent non seulement la mise en œuvre du programme à la ferme, mais également l'uniformité des auditeurs dans l'ensemble du pays, ainsi que la mise en œuvre efficace du système de gestion par les offices provinciaux et les PPC.

Les rapports de ces audits seront utilisés pour traiter des cas de non-conformité dans le système. Ils veilleront à ce que l'intégrité et la mise en œuvre de nos programmes à la ferme respectent les normes les plus élevées. Les rapports de l'industrie seront partagés avec les transformateurs, les détaillants et les restaurants, et fourniront une évaluation générale de l'efficacité de la mise en œuvre du programme au niveau de la ferme, de l'uniformité et du rendement du système de gestion.

Une partie essentielle de la protection de la santé et du bien-être des poulets à la ferme est d'utiliser une bonne technique pour effectuer rapidement l'euthanasie. Tout au long de 2016, les PPC ont travaillé avec le Conseil de l'industrie avicole pour mettre au point un guide pratique sur l'euthanasie de la volaille à la ferme, qui décrit l'importance de l'euthanasie et les étapes nécessaires pour qu'elle soit sans cruauté. Cette ressource utile a été distribuée à toutes les fermes d'élevage de poulet du Canada et est également disponible en ligne.

Pour veiller à ce que des personnes de chaque province puissent offrir une formation sur l'euthanasie aux éleveurs, les PPC ont organisé deux séances de formation des formateurs en 2016. Ces séances d'une journée ont été animées par M. Mike Petrik du Conseil de l'industrie avicole. Elles comptaient une composante en salle de classe, ainsi qu'une composante pratique afin que les formateurs soient à l'aise à expliquer et à évaluer la technique des autres.

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBAE) est un groupe consultatif unique financé conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux, et les intervenants de l'industrie. Le Conseil formule des conseils sur des sujets importants pour la zootechnie à tous les intervenants, y compris les cadres supérieurs du gouvernement. Marc Cormier, l'administrateur suppléant du Nouveau-Brunswick, représente les PPC au Conseil.

Le Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) est une initiative du Conseil avec une vision pour une surveillance efficace, réactive et intégrée de la santé

animale au Canada. Le SCSSA rassemble des intervenants de tous les secteurs de la santé animale et publique pour partager de l'information et combler l'écart entre les nombreuses activités de surveillance prévues ou en cours. Le SCSSA a tenu un certain nombre d'ateliers en 2016. Les PPC participent au groupe des champions, Mike Dugate est notre représentant.

Santé et bien-être des animaux d'élevage 2020 est un document qui oriente le travail du Conseil et offre une liste d'orientations stratégiques et de priorités pour tous les intervenants. Tout au long de 2016, le Conseil a continué d'élaborer un système de production de rapports afin de permettre aux intervenants de signaler les initiatives ayant une incidence sur le progrès relativement aux résultats et aux priorités de la stratégie. Chaque année, le Conseil anime un forum pour discuter des enjeux actuels et, lors du forum de 2016, plusieurs intervenants ont présenté leur travail pour aborder les priorités de la stratégie.

Une grande partie du forum de 2016 a été consacré à la résistance aux antimicrobiens. En 2015, le Conseil a créé un comité (les PPC en étaient membres) pour formuler des recommandations sur la gérance des antimicrobiens au Canada, et le rapport final de ce travail a été publié en 2016. Les 15 recommandations du rapport donnent des conseils aux intervenants en zootechnie destinée à l'alimentation et serviront également à l'élaboration de la stratégie pancanadienne de lutte contre la résistance aux antimicrobiens qui est dirigée par l'Agence de la santé publique du Canada.

Tous les rapports et les énoncés de consultation du Conseil sont affichés sur le site Web www.ahwcouncil.ca/accueil.

Salubrité des aliments à la ferme

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de mettre en œuvre le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) dans l'ensemble du pays, et 100 % des éleveurs sont maintenant homologués. Le PASAF cible la santé animale, la propreté et la sécurité pour chaque étape du cycle de production, et exige des mesures de biosécurité pour protéger la santé animale et prévenir les infections de sources extérieures.

L'ACIA a reconnu officiellement le programme des PPC en 2013 et ces derniers sont fiers de maintenir cette reconnaissance grâce à des audits réguliers. L'audit le plus récent a été réalisé avec succès au début de 2016, ce qui indique que notre programme demeure à jour, solide sur le plan technique et mis en œuvre de façon uniforme.

Avec le Programme de soins aux animaux, le PASAF fait présentement l'objet d'audits réguliers de NSF-GFTC qui couvre la mise en œuvre à la ferme, l'uniformité des auditeurs et le respect du système de gestion à l'échelle provinciale et nationale. Le premier ensemble d'audits par un tiers a eu lieu en 2016.

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de mettre en œuvre le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) dans l'ensemble du pays, et 100 % des éleveurs sont maintenant homologués.

Réduction des agents pathogènes

Les PPC participent à un nouveau groupe de travail entre les gouvernements fédéral/provinciaux/territoriaux et l'industrie sur le contrôle de la salmonelle et la campylobactérie dans la volaille. Ce nouveau groupe est une fusion de deux autres initiatives, soit l'Initiative de réduction des agents pathogènes et le groupe de travail sur la Salmonella Enteritidis.

Le nouveau groupe de travail définira les stratégies de gestion des risques pour contrôler la salmonelle et la campylobactérie dans les produits de volaille en reliant les recommandations du groupe de travail sur la *Salmonella* Enteritidis aux résultats de l'enquête microbiologique de référence de l'Initiative de réduction des agents pathogènes.

Dans le cadre du processus de reconnaissance et de l'engagement des PPC à l'amélioration continue, le manuel du PASAF est examiné au moins tous les trois ans et on tiendra compte des recommandations du groupe de travail FPT dans ce processus d'examen.

Conseil de recherches avicoles du Canada

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a lancé un nouveau site Web en 2016 avec une nouvelle présentation, ainsi que du contenu plus à jour au sujet des projets de recherche et des résultats. Le site inclut une mise à jour de son bulletin électronique en ligne et une nouvelle page « Où en sont-ils? » pour offrir des nouvelles sur les anciens titulaires de bourses. Le programme de bourses avicoles du CRAC a été créé en 2006 pour aider les étudiants du cycle supérieur participant à la recherche avicole et bon nombre d'entre eux continuent de contribuer à l'industrie avicole de nos jours.

En 2016, le CRAC a également commencé à mettre à jour la Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada. Ce document a d'abord été publié en 2012 et a constitué la base de la structure de recherche de la Grappe de la science avicole, en plus d'orienter les décisions concernant le financement annuel des projets. On sollicitera les producteurs par l'intermédiaire des organisations représentatives nationales et provinciales, le milieu scientifique universitaire et gouvernemental, ainsi que des organisations d'intervenants de l'industrie représentant un vaste éventail de membres de la chaîne de valeur.

Il y avait certains changements autour de la table du conseil d'administration du CRAC cette année. Tim Keet de la Saskatchewan (représentant les PPC) est maintenant le président du CRAC. Helen Anne Hudson (Producteurs d'œufs du Canada) est vice-présidente et Erica Charlton (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles) a été élue comme troisième membre du Comité exécutif.

Pour appuyer l'amélioration continue de notre programme à la ferme, les programmes de recherche des PPC mettent

surtout l'accent sur le bien-être animal, abordant des sujets comme la santé des pattes, l'éclairage et le transport. Plus de la moitié des fonds de recherche alloués par le CRAC ont été destinés à la recherche sur les questions de bien-être animal et de santé des oiseaux. Ces projets de recherche ont aidé à déterminer les changements aux exigences des programmes à la ferme.

Chaque année, le CRAC lance un appel de propositions général pour des projets de recherche qui abordent diverses priorités de l'industrie avicole. Sept projets ont été approuvés lors de la réunion de juin 2016 des administrateurs du CRAC. Voici certains des projets :

- » L'effet de l'assainissement du poulailler sur le rendement, ainsi que les caractères microbiologiques et de transformation des poulets commerciaux à griller;
- » Une enquête nationale sur la prévalence des pathogènes d'origine alimentaire, la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation d'antimicrobiens dans l'élevage des reproducteurs de poulets à chair;
- » Recherche sur les solutions de rechange aux antibiotiques à l'aide d'une nouvelle technologie pour atténuer la maladie inflammatoire entérique;
- » Recherche sur un vaccin efficace pour le traitement de l'entérique nécrotique dans les poulets à griller.

Encore en 2016, les PPC ont lancé un appel séparé pour un projet par l'entremise du CRAC qui abordera une question intéressante particulièrement l'industrie du poulet. Le projet sélectionné de cette année est réalisé par Martine Boulianne de l'Université de Montréal afin de déterminer les pratiques exemplaires de gestion à la ferme pour améliorer la santé des intestins des troupeaux dont l'utilisation d'antibiotiques a été réduite, en mettant l'accent sur le contrôle de la coccidiose et du *Clostridium perfringens*.

Le travail se poursuit pour augmenter la visibilité des activités du CRAC et pour améliorer la communication destinée aux intervenants au sujet de l'engagement de l'industrie du poulet envers la recherche innovatrice. À cette fin, les profils de quatre chercheurs ont été ajoutés au site Web des PPC afin de souligner le travail considérable accompli par ces personnes et leurs équipes de recherche, mettant l'accent sur les sujets prioritaires pour l'industrie de la volaille. Leurs travaux de recherche sont impressionnants et les PPC sont fiers de les avoir soutenus par l'entremise du CRAC.

Les PPC, ainsi que les quatre autres organisations avicoles nationales ont créé le CRAC en 2001 avec le mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement en réponse aux besoins actuels et futurs de l'industrie. Depuis sa création, le CRAC a consacré un montant de plus de 4,2 millions de dollars à la recherche avicole et grâce au financement de contrepartie, ce montant dépasse 23 millions de dollars.

Depuis sa création, le CRAC a consacré un montant de plus de 4,2 millions de dollars à la recherche avicole et grâce au financement de contrepartie, ce montant dépasse 23 millions de dollars.



Durabilité

Le maintien de la confiance du public à l'égard de notre industrie est essentiel pour continuer à faire affaire. Cela suppose que nous :

1. fassions ce qui s'impose dans nos fermes;
2. ayons une garantie et un système de vérification fiables;
3. communiquions avec nos clients et consommateurs.

Notre industrie a fait d'énormes progrès pour ce qui est de «faire les choses correctement» et d'«avoir un système de vérification fiable». Pour mieux communiquer à ce sujet de façon plus globale, les PPC ont élaboré leur premier Rapport sur la durabilité, qui sera publié au début de 2017.

Le rapport est structuré en fonction des valeurs de l'industrie canadienne du poulet et décrit les progrès accomplis à ce jour dans ces domaines.

Les valeurs des Producteurs de poulet du Canada en matière de durabilité sont les suivantes :

1. la protection de la santé et du bien-être des oiseaux;
2. la production de poulet salubre pour les Canadiens;
3. la préservation de la santé de la terre et de nos fermes; l'apport d'une valeur accrue au Canada et d'aliments abordables pour les Canadiens grâce à la gestion de l'offre.

Afin d'améliorer le travail des PPC sur la préservation de la santé de la terre, l'analyse du cycle de vie (ACV) environnementale et sociale du poulet canadien a été lancée au début de cette année. L'ACV est une méthode reconnue à l'échelle internationale qui permet d'évaluer les impacts et les gains de productivité associés à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, qui dans le secteur du poulet englobera les éleveurs, les couvoirs, les fermes, les meuneries en passant par le transport jusqu'à la transformation.

L'étude vise à quantifier les impacts sur l'environnement et à évaluer le rendement socioéconomique du secteur canadien du poulet. Cela aidera à déterminer les secteurs de la chaîne d'approvisionnement où les améliorations peuvent contribuer à réduire l'utilisation des ressources. Les données environnementales relatives à l'ACV serviront à comparer le poulet à d'autres sources de protéines et à analyser la performance actuelle et passée.

L'étude portant sur l'ACV sera menée tout au long de 2017. Les données recueillies serviront à la communication avec les intervenants et les consommateurs sur les performances environnementales et sociales de l'industrie, ainsi qu'à la sensibilisation et l'éducation sur les domaines de la chaîne

d'approvisionnement où des améliorations peuvent être apportées.

Tout au long de l'exercice 2016, les PPC ont participé à des discussions nationales sur la confiance du public et l'acceptation sociale dans l'industrie agroalimentaire canadienne, appelées «Parcours canadien vers la confiance du public». Des consultations régionales ont eu lieu en mars et avril à Regina, Toronto, Ottawa et Moncton. Environ 250 chefs de file de tous les secteurs du système alimentaire du Canada ont participé à ces séances de discussion et les contributions de ces séances régionales ont été présentées en mai, lors d'un sommet national à Ottawa. Le rapport final et les recommandations sur la voie à suivre ont été examinés par les ministres FPT de l'Agriculture lors de leur réunion qui a eu lieu à Calgary en juillet et ont figuré parmi les principales composantes de la Déclaration de Calgary. Les PPC et les autres secteurs de la volaille ont joué un rôle clé en fournissant un financement de départ pour la création d'un comité directeur en matière de confiance du public, une idée défendue par Chantelle Donahue, Kim McConnell et Drew Black. Le Comité a été lancé au début de 2017 et les PPC continuent de participer activement aux travaux.

La création de la Table ronde sur la chaîne de valeur en matière de durabilité du secteur avicole par la Coalition nationale du secteur avicole a eu lieu en juin, lors de la réunion aux paliers supérieurs du CCTOV et des offices avicoles nationaux pendant le congrès du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. Les travaux sur la charte de la table ronde ont été réalisés avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

L'objectif de la Table ronde est de rassembler les principaux représentants du secteur de la volaille canadienne avec les cadres supérieurs des gouvernements fédéral et provinciaux et les partenaires alliés de la chaîne de valeur, en particulier ceux qui ont des relations directes avec les consommateurs. Les membres de la Table ronde discuteront des enjeux communs, en mettant l'accent sur la durabilité et la confiance du public, et encourageront la collaboration entre l'industrie et le gouvernement. Les PPC sont impatients de coprésider cet important forum et de faire avancer les travaux de l'industrie avicole sur la durabilité et la confiance du public.



Notre industrie a fait d'énormes progrès pour ce qui est de «faire les choses correctement» et d'«avoir un système de vérification fiable».



Stratégie de marque et relations avec les consommateurs

La marque « Élevé par un producteur canadien »

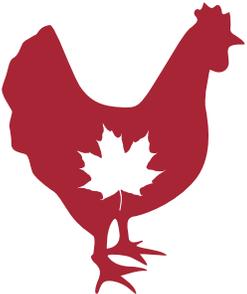
La marque « Élevé par un producteur canadien » des Producteurs de poulet du Canada a été lancée à la fin de 2013. La stratégie de marque est axée sur le message selon lequel les producteurs de poulet canadiens élèvent un poulet frais et nutritif, contenant peu de matières grasses et bon pour la santé qui contribue à une alimentation plus saine pour les familles canadiennes.

Pour appuyer la marque, une campagne promotionnelle classique et numérique à grande échelle a été créée afin de répondre à la volonté des consommateurs canadiens, qui souhaitent connaître l'origine de leur poulet, et de renforcer l'image déjà saine du poulet canadien. Le logo est mis à la disposition des détaillants, transformateurs primaires et exploitants de services alimentaires canadiens.

Le programme de stratégie de marque a été élaboré sur la base de nombreuses années d'études de marché et en fonction d'une analyse par des experts de la stratégie de marketing. Cette analyse est d'ailleurs utilisée en continu pour surveiller et gérer la notoriété de la marque, le niveau de sympathie qu'elle suscite et le désir des consommateurs de connaître l'origine de leur poulet.

Programmes de marketing pour renforcer la marque

En 2016, le programme a maintenu son approche marketing à deux facettes : d'une part, augmenter la notoriété et renforcer l'image auprès des consommateurs, et d'autre part, effectuer du comarquage (programmes de marketing participants) avec les détaillants, les transformateurs primaires et les exploitants de services alimentaires. Les programmes fonctionnaient en harmonie afin de rehausser efficacement la visibilité de la marque « Élevé par un producteur canadien » et d'accroître l'importance du poulet canadien auprès des consommateurs.



Élevé par un
PRODUCTEUR CANADIEN

Programmes de marketing participants :

Les 18 transformateurs, détaillants et exploitants de services alimentaires ci-dessous détiennent actuellement un contrat de licence, et de nouveaux participants s'ajoutent régulièrement.

Services alimentaires

- » Mary Brown's inc.
- » Montana's Cookhouse
- » Prime Pubs
- » Swiss Chalet
- » Tortoise Restaurant Group inc., particulièrement les restaurants Turtle Jack's

Détaillants

- » Federated Co-op
- » Fiesta Farms
- » Kudrinko's
- » Sobeys

Transformateurs primaires

- » Eden Valley Farms
- » Granny's Poultry
- » Maple Leaf (marque Prime)
- » Maple Lodge Farms
- » Poulet LiberTerre de Retail Ready Foods inc.
- » Sunrise Farms
- » Poulet Yarrow Meadow certifié biologique de Twin Maple (Fraser Valley Specialty Poultry)
- » Yorkshire Valley Farms

Promotion du programme

En 2016, le programme national de marketing intégré a été rafraîchi à l'aide de nouveaux éléments créatifs publicitaires présentant un aspect plus attrayant. Le message soulignait plus fortement l'appel à l'action « Demandez le poulet portant l'étiquette « Élevé par un producteur canadien » à votre épicerie locale ».

Quatre vagues de campagnes classiques de marketing intégré ont eu lieu, comptant des publicités télévisées et imprimées ainsi que des composantes de soutien numériques et dans les médias sociaux, notamment des incitatifs à la participation aux concours et des publipostages électroniques par l'entremise de Rogers Media et de Québecor Groupe Média. Trois concours nationaux destinés aux consommateurs ont été lancés pour susciter un intérêt supplémentaire et diriger les consommateurs vers le site Web poulet.ca/chicken.ca. Une fois sur le site, l'objectif était que les consommateurs s'abonnent aux bulletins promotionnels des Producteurs de poulet du Canada.

Un programme de marketing unique a aussi été lancé à l'échelle nationale en collaboration avec Swiss Chalet. Il comprenait des publicités télévisées co-marquées, des circulaires avec des coupons, des publipostages électroniques et du placement dans les menus des salles à manger. Au total, 9,5 millions de circulaires ont été distribuées et ont entraîné un taux de réponse appréciable de 4 à 8 %. Les publipostages électroniques ont pour leur part été envoyés à 3 millions de personnes.

Pour terminer l'année, un projet pilote a été lancé en français au Québec et tirait parti de la popularité du chef Ricardo Larrivée. Cet essai se poursuivra au cours du premier trimestre de 2017, et les résultats préliminaires sont très prometteurs : le taux de clics de la page d'accueil étant de 5,4 % après 4 semaines. Ce chiffre dépasse de loin la norme repère de 1 % et la moyenne de l'industrie de Ricardo Media, qui est de 0,27 %.

Résultats globaux

La recherche sur la notoriété de la marque menée à la fin de l'année a indiqué une très forte augmentation de la notoriété chez les consommateurs (32 %, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport à 2015), et le niveau de sympathie à l'égard de la publicité télévisée continue d'impressionner (79 %). Près de six consommateurs sur dix ont affirmé qu'ils étaient plus susceptibles d'acheter du poulet canadien frais emballé après avoir regardé la publicité télévisée.

La majorité (88 %) des acheteurs ou consommateurs de poulet canadiens croient qu'il est important que le poulet canadien soit étiqueté comme étant canadien. Huit acheteurs ou consommateurs de poulet canadiens sur dix (79 %) ont affirmé qu'il était important pour eux d'acheter du poulet canadien, et 75 % d'entre eux ont dit qu'ils chercheraient le logo « Élevé par un producteur canadien » la prochaine fois qu'ils achèteront du poulet frais.

Projets 2017

Notre stratégie de marque a été modifiée afin que « Le poulet fait partie d'une saine alimentation et est élevé par des producteurs de confiance ».

Stratégie d'exploitation des médias sociaux

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) continuent à bâtir, à accroître et à mobiliser leurs communautés en ligne, et à rehausser leur présence en ligne.

Notre principal objectif est de tisser de nouvelles relations en ligne et d'approfondir nos relations existantes, et d'augmenter le nombre de défenseurs de la marque, d'une part pour les PPC sur le marché canadien et d'autre part pour le poulet en tant que protéine de choix.

Voici les objectifs de la stratégie :

- » Animer les échanges et y participer
- » Inciter les consommateurs à acheter du poulet
- » Accroître la préférence pour le poulet par rapport aux autres viandes
- » Accroître la part de voix du poulet dans l'espace des médias sociaux canadiens et la qualité de la conversation liée au poulet
- » Renforcer l'opinion positive à l'égard du poulet
- » Créer de l'information qui contribuera à stimuler les ventes de poulet au Canada
- » Permettre des conversations en temps réel par l'équipe des influenceurs durant la mise en œuvre de tout programme de communication de crise

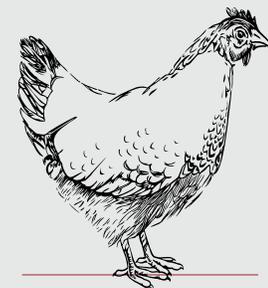
Les médias sociaux continuent à jouer un rôle important dans les interactions avec les consommateurs et à créer de l'enthousiasme à l'égard de la marque « Élevé par un producteur canadien ». Traditionnellement, les PPC se concentrent sur l'accroissement naturel du nombre de leurs abonnés sur leurs plateformes de médias sociaux au lieu de simplement organiser des concours et de payer pour obtenir de nouveaux abonnés. Ils obtiennent ainsi un groupe d'adeptes fidèles qui travaillent à la promotion du poulet et des producteurs de poulet.

Fêtes Twitter

Les PPC ont animé des soirées Twitter afin d'appuyer les campagnes actives tout au long de l'année. Ces fêtes Twitter ont produit une moyenne d'impressions louable, soit de 40 millions de personnes, pour un total de 236 millions d'impressions dans l'ensemble de l'année.

Séances de clavardage Parlons poulet

Les PPC ont tenu 10 séances de clavardage Twitter en journée qui étaient axées sur des sujets propres à la santé, notamment le poulet canadien dans le cadre d'une saine alimentation, créant ainsi 178 millions d'impressions. Les sujets abordés étaient entre autres le Mois du cœur; le



Notre stratégie de marque a été modifiée afin que « Le poulet fait partie d'une saine alimentation et est élevé par des producteurs de confiance ».



Les PPC ont tenu 10 séances de clavardage Twitter en journée qui étaient axées sur des sujets propres à la santé, notamment le poulet canadien dans le cadre d'une saine alimentation, créant ainsi 178 millions d'impressions.

Mois de la nutrition, des idées de repas sans stress, le mois de la sensibilisation à la maladie cœliaque, des conseils sur la salubrité des aliments, des soupers de poulet épicés, des activités et repas pour la fête du Travail, la rentrée scolaire, des repas de poulet sains pour la saison des récoltes et des Fêtes santé. Les séances de clavardage de février à juin et de septembre à novembre ont chacune produit de 14 à 18 millions d'impressions, et notre principale saison du barbecue (juillet et août) a entraîné des chiffres impressionnants de 20 et 24 millions. Encore une fois, il faut mentionner que ces séances ont eu lieu le jour – et les chiffres pour cette période sont donc exceptionnels.

Ambassadeurs de la marque

Chaque année, les PPC mandatent des partenaires socialement actifs, des « ambassadeurs de la marque », à l'échelle du Canada. Ces partenaires font la promotion des projets et recettes des PPC, et appuient la stratégie de marque, tout en augmentant la visibilité des PPC dans les médias sociaux.

- » Simplystacie.net
- » Thebewitchinkitchen.com
- » Frugalmomeh.com
- » Wooloo.ca

Étude sur les usages et les attitudes

Depuis 1999, les PPC réalisent une enquête sur les usages et les attitudes tous les trois ans. Les données sont largement utilisées par l'industrie et aident à déterminer son orientation stratégique. Cette information permet aux PPC de comprendre les facteurs qui influent sur la consommation et leur donne la capacité continue de suivre les tendances et les avancées.

Une enquête menée auprès de 2 019 Canadiens a été réalisée en ligne du 3 au 12 mai au moyen des plateformes de groupes de discussion de Léger Marketing et de son panel en ligne, Legerweb.

Voici quelques-unes des principales conclusions (généralités)

- » Le poulet continue d'être le premier aliment de choix des acheteurs principaux canadiens, et presque tous ces acheteurs (86 %) mangent du poulet au moins une fois par semaine quand ils préparent des repas à la maison.
- » Un quart des acheteurs principaux canadiens consomment plus de poulet en général et plus de poulet désossé sans la peau qu'il y a un an.
- » La poitrine de poulet demeure un favori des foyers des acheteurs principaux canadiens et de leur famille.
- » Bien que les acheteurs principaux canadiens soient découragés par la listériose et les autres bactéries transmises par le sang, la grippe aviaire ou d'autres maladies animales, ou encore par les préoccupations portant sur le bien-être animal, la majorité d'entre eux ne croient pas que le fait de consommer du poulet à la maison ou au restaurant représente un risque.

Prix du poulet

- » La majorité (94 %) des acheteurs principaux canadiens ont tendance à manger plus de poulet quand le prix de ce dernier est plus bas.
- » Pour presque tous les acheteurs principaux canadiens (96 %), il est extrêmement important que le poulet acheté soit abordable. Les acheteurs principaux canadiens sont susceptibles d'acheter une plus grande quantité de poulet qu'à l'habitude quand celui-ci est en solde.
- » Les acheteurs principaux canadiens sont prêts à payer plus cher pour du poulet élevé sans antibiotiques et de façon éthique, tout comme pour du poulet du Canada.

Origine du poulet

- » Seulement la moitié des acheteurs principaux canadiens connaissent l'origine de leur poulet; cependant, la majorité d'entre eux (84 %) désirent savoir de quel pays leur poulet provient.
- » Les deux tiers des acheteurs principaux canadiens aimeraient qu'il existe une étiquette officielle d'assurance de la qualité sur l'emballage. La majorité des acheteurs principaux canadiens aimeraient voir une étiquette indiquant si le poulet est canadien ou importé (87 %) et sa province d'origine (84 %).
- » Les acheteurs principaux canadiens trouvent important d'acheter leur poulet localement et qu'il soit toujours de qualité supérieure.

Office de promotion et de recherche

Les PPC évaluent les avantages de la création d'un office de promotion et de recherche pour le poulet en vertu de la partie III de la Loi sur les offices des produits agricoles. Les principaux avantages de la création d'un office de promotion et de recherche pour le poulet comprennent l'imposition d'une taxe proportionnelle sur les importations qui permettrait d'accroître les activités de promotion et de recherche.

En 2016, les PPC ont tenu des consultations informelles avec les offices de commercialisation provinciaux et se sont entretenus avec le Conseil des produits agricoles du Canada afin d'obtenir des précisions sur la méthode de calcul de la taxe et le processus menant à la création d'un office de promotion et de recherche pour le poulet. Si le conseil d'administration des PPC déterminait qu'il y a avantage à aller de l'avant avec la création d'un nouvel office, des consultations visant à consolider le soutien des producteurs et de l'industrie seront entreprises dans le but de soumettre une demande au Conseil des produits agricoles du Canada en 2017. Sinon, les administrateurs des PPC réfléchiront aux meilleurs moyens de financer la stratégie de marque en 2018 et au-delà.



Partenariat avec Natation Canada

Depuis 2013, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) s'associent à Natation Canada afin que les consommateurs aient une image positive du poulet frais canadien et l'associent à un mode de vie sain. Natation Canada, une organisation vouée à la natation compétitive et récréative au Canada, a harmonisé son image à la nôtre afin de diffuser de l'information sur un mode de vie sain, notamment des messages sur les bienfaits nutritionnels du poulet frais canadien et les bienfaits pour la santé cardiovasculaire de la natation.

Les PPC sont « la protéine officielle de la natation au Canada » et appuient toutes les initiatives de Natation Canada, tant à l'échelle compétitive que récréative. Les activités de commandite incluent une reconnaissance constante de la marque dans toutes les communications et tous les événements, entre autres une importante présence dans les propriétés numériques et de la promotion par l'entremise des médias sociaux, d'enseignes et de réceptions organisées par le commanditaire lors des événements et de la présence de la marque dans le publipostage, les diffusions, les bulletins et plus encore.

Jeux olympiques et paralympiques de Rio 2016



En 2016, les Jeux olympiques et paralympiques de Rio ont été l'occasion par excellence de soutenir les nageurs canadiens et de faire voyager les athlètes olympiques et paralympiques canadiens de natation avec style.

Les Producteurs de poulet du Canada ont remis à chacun des nageurs, à leurs entraîneurs et au personnel de soutien une édition spéciale 2016 du

dollar porte-bonheur en reconnaissance du partenariat entre les producteurs et les athlètes pour la promotion d'un mode de vie sain. Le dollar porte-bonheur, une pièce de monnaie spécialement frappée par la Monnaie royale canadienne, est émis lors de chaque édition des Jeux olympiques et paralympiques depuis qu'une pièce de un dollar a été dissimulée sous la glace au centre de la patinoire de hockey avant les Jeux d'hiver de 2002. Le geste a porté chance puisque les équipes masculine et féminine avaient toutes deux remporté l'or cette année-là.

Et les résultats ont été stupéfiants! Le Canada a vécu sa plus grande réussite de tous les temps dans la piscine, et cet événement demeure mémorable pour les nageurs canadiens.

Voici quelques chiffres qui ont rendu ces Jeux olympiques inoubliables :

6	médailles en natation pour le Canada : 1 d'or, 1 d'argent et 4 de bronze
15	finale de natation, soit plus du double par rapport à 2012 (il y en avait eu 7)
14	records canadiens battus dans la piscine
4	médailles remportées par Penny Oleksiak, faisant d'elle l'athlète canadienne la plus décorée lors d'une édition des Jeux olympiques d'été
1	record olympique : 100 m style libre d'Oleksiak en 52,70 secondes
25	années depuis la dernière médaille d'or en natation du Canada
5 348	jeux de mots sur Penny durant les Jeux

Et le succès s'est poursuivi aux Jeux paralympiques, alors que nos athlètes ont continué à s'illustrer à la piscine. Menés par Benoît Huot et Aurélie Rivard, les athlètes paralympiques ont eux aussi été à l'origine de chiffres impressionnants :

45	finale de natation pour le Canada aux Jeux paralympiques
8	médailles pour le Canada aux Jeux paralympiques de 2016 : 4 d'or, 2 d'argent et 2 de bronze
29	records canadiens établis
5	records paralympiques établis par des nageurs canadiens
2	records du monde établis par Aurélie Rivard
2	nombre de drapeaux portés par des nageurs aux cérémonies de clôture des Jeux olympiques/paralympiques (Penny Oleksiak, Aurélie Rivard)
20	nombre total de médailles paralympiques de Benoît Huot
5	nombre de participation aux Jeux paralympiques de Benoît Huot



Les PPC ont reçu une vidéo de remerciement des nageurs olympiques et paralympiques dans laquelle ils remerciaient les PPC pour leur soutien et les dollars porte-bonheur. La vidéo mettait en vedette Penny Oleksiak, qui a remporté l'or à Rio, montrant fièrement son dollar porte-bonheur !



Championnats du monde FINA 2016 à Windsor

En 2016 ont aussi eu lieu les Championnats du monde de natation en petit bassin à Windsor, en Ontario. Les PPC ont commandité la suite de réception et ont organisé un concours pour amener une famille adepte de la natation aux championnats. C'est la famille Hiresescu de l'Ontario qui l'a remporté. Natation Canada a produit une vidéo passionnante présentant le voyage de la famille à Windsor et l'importance de la natation à un si jeune âge.

Durant la compétition, les PPC ont été invités à participer à un Sommet des partenaires avec d'autres commanditaires de Natation Canada. Ce fut le moment d'examiner l'année écoulée, son impact sur Natation Canada et, par ricochet, son impact sur les PPC. Les deux parties ont discuté des façons de continuer à évoluer ensemble et ont établi des objectifs pour l'année à venir.

Vidéo La ferme

En mars dernier, les PPC ont présenté leur nouvelle vidéo promotionnelle au conseil d'administration – La Ferme – et nous sommes ravis d'annoncer que la campagne numérique a été couronnée de succès!

La « ferme » est généralement le lieu où les jeunes athlètes se font les dents, et prouvent qu'ils sont prêts pour les grandes ligues. Mais dans la vidéo que nous avons créée, La Ferme est prise un peu plus dans son sens littéral : c'est là que les PPC, commanditaire officiel en nutrition de Natation Canada, aident une jeune athlète olympique à rester en pleine forme pour les jeux. Elle met en vedette Hilary Caldwell, qui a écrit un billet de blogue sur son expérience, lequel a été publié dans le Huffington Post.

« Le plus extraordinaire a été de découvrir la routine quotidienne de Derek ainsi que son travail acharné et son dévouement envers sa ferme et sa communauté. Tout au long de l'année, Derek travaille assidûment pour élever des milliers de poulets et ainsi fournir aux Canadiennes et Canadiens le poulet frais et délicieux dont ils raffolent.

J'ai adoré voir les oiseaux circuler librement dans le poulailler, et j'étais heureuse d'apprendre qu'ils mangent principalement des grains. C'est bien de voir de ses propres yeux d'où proviennent les aliments que nous mangeons. Nous avons passé une très belle journée et avons créé des effets amusants à partir de l'équipement de la ferme. C'est génial de faire partie de ce partenariat et de savoir que les producteurs m'appuient à 100 % »

La vidéo a été promue sur diverses plateformes et a généré les résultats suivants :

- » Sur YouTube, la vidéo a été vue plus de 1 800 fois en anglais et plus de 1 140 fois en français.
- » Les PPC se sont associés aux mamans blogueuses suivantes : Simply Stacie, Life on Manitoulin, Wooloo, Le Cahier et Frugal Mom Eh, ainsi qu'aux réseaux de blogueuses Yummy Mummy Club et Maman pour la vie. Tous les influenceurs ont publié un billet au sujet de la vidéo et ont organisé un concours d'un mois, une initiative qui a généré un total de 968 388 impressions.
- » Un billet de blogue signé par Hilary Caldwell pour le Huffington Post générant 2 890 000 impressions.
- » Par l'entremise de Twitter, les PPC ont pu susciter de l'engouement pour la vidéo et mesurer son impact, de même que celui des billets de blogues, dans les deux langues. La vidéo a été visionnée 147 899 fois et nos cartes Twitter menant à notre billet de blogue ont reçu plus de 451 182 impressions.
- » Comme ils l'ont fait avec Twitter, les PPC ont utilisé Facebook pour mesurer l'engouement à l'égard de la vidéo et les billets de blogue. Nos publicités Facebook menant à notre site Web ont obtenu 5 726 impressions, et les publicités vidéo ont généré 177 229 visionnements en anglais, 148 499 visionnements en français et 42 921 visionnements dans un contexte publicitaire bilingue.
- » Les PPC ont été en mesure de diriger les consommateurs vers le billet du blogue « En exclusivité du poulailler » mettant en vedette la vidéo La Ferme. Cela a engendré 20 636 clics sur le site Web et un taux d'engagement de 60 %.

En plus de cette vidéo, et de celles mentionnées ci-dessus, les PPC ont produit des vidéos de bataille culinaire mettant en vedette des producteurs et des nageurs pour le Mois national du poulet. Toutes ces vidéos ont été présentées lors de notre réception parlementaire en novembre. Durant cet événement, les PPC ont accueilli l'athlète paralympique Benoît Huot, qui nous a montré sa médaille de bronze nouvellement décrochée aux Jeux de Rio.

Les feuilles de départ continuent d'être populaires aux événements de natation, et le concours Parents nageurs du mois a à nouveau eu lieu en 2016. Ce concours met en lumière les parents dévoués qui encouragent une saine alimentation et l'activité physique dans le cadre d'un mode de vie sain. Un livre de recettes numérique a aussi été créé. Il regroupe des recettes de poulet choisies par tous les gens qui ont remporté le concours à ce jour!

Nos programmes, notre soutien financier, notre partenariat, notre leadership et notre engagement envers la natation, tant à l'échelle de la haute performance qu'à l'échelle locale, sont solides, influents et très valorisés.



Stratégie de relations publiques

Depuis 2013, la stratégie de relations publiques (RP) a été élargie; en plus de fournir des renseignements exacts et qui répondent aux enjeux d'intérêt pour le public, elle sert de plateforme visant à montrer aux Canadiens l'importance de la gestion de l'offre, l'élevage et les efforts considérables déployés par les producteurs de poulet tout au long de l'année.

En 2016, la stratégie poursuivait plusieurs objectifs importants, notamment les suivants :

- » se positionner comme les représentants des producteurs de poulet canadiens vaillants et dignes de confiance, et présenter la gestion de l'offre comme le cadre qui les aide à produire la protéine préférée des Canadiens;
- » réagir aux critiques anticipées ou formulées publiquement de manière à intervenir en temps utile, et tenter de rétablir un équilibre dans les nouvelles diffusées
- » miser sur les efforts de communication pour demander clairement aux Canadiens de témoigner leur appui envers les producteurs de poulet canadiens et la gestion de l'offre
- » rehausser le profil des producteurs de poulet canadiens dans les médias et fournir du contenu par l'entremise du site Web producteursdepoulet.ca.

La stratégie de RP n'a pas cessé de prendre de l'ampleur en 2016. Elle a permis d'entreprendre plusieurs projets, en plus de servir de base stable à une croissance.

L'une des premières initiatives de l'année fut donc le lancement de la campagne #JaimeEleveursdePoulet. Cette campagne avait pour but de promouvoir et de faire connaître auprès des consommateurs les efforts déployés par les éleveurs de poulet et leur dévouement par rapport à leur travail, leurs fermes et leurs collectivités. Cette initiative fut lancée grâce à une vidéo produite pendant les visites de familiarisation des blogueurs de 2015. La vidéo a obtenu beaucoup de succès sur Twitter et a fait l'objet d'une vaste promotion par les PPC et les blogueurs qui ont visité les fermes.

La campagne #JaimeEleveursdePoulet reposait sur le principe suivant : en suivant le hashtag sur Twitter et/ou Instagram, les participants et les observateurs pouvaient suivre de près le dévouement dont font preuve les producteurs de poulet par rapport à leurs poulets, leurs fermes et leurs collectivités. Tous les messages utilisant le hashtag étaient affichés en rotation sur la page Web #JaimeEleveursdePoulet.

En 2015, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont commencé à créer un plus grand nombre d'infographies, qui sont devenus un outil important pour renseigner le

public au sujet de l'industrie avicole. Ces infographies ont été très bien accueillies et ont même fait partie des éléments les plus souvent rediffusés sur Twitter en 2016. En raison de leur popularité, il y aura des efforts pour en mettre au point un plus grand nombre en 2017, entre autres sur les sujets suivants :

- » La roue du poulet
- » Enjeux auxquels est confrontée l'industrie du poulet
- » Le poulet canadien est abordable pour tous
- » Gardons le poulet canadien

Mois national du poulet

En septembre, nous avons organisé le premier Mois national du poulet, qui a remporté un franc succès ! Pendant le mois, des consommateurs de partout au pays ont parlé de l'importance du poulet canadien et de ses avantages pour le Canada. Voici certaines des activités qui ont eu lieu :

Vidéos Chefs-d'œuvre

Les vidéos Chefs-d'œuvre se sont avérées la plus grande réussite du mois. Grâce à un partenariat conclu avec Natation Canada, deux producteurs de poulet canadiens ont affronté aux fourneaux des athlètes olympiques et paralympiques.

Dans la première vidéo, Erna Ference, une productrice de poulet de l'Alberta, s'est opposée à Yuri Kisil, un nageur olympique.

- » Sur Facebook, la vidéo a été visionnée plus de 98 000 fois en un peu plus d'une semaine.
- » La vidéo a été visionnée 200 000 fois en tout (en français et en anglais).
- » Elle a également été populaire sur Twitter, comptant plus de 9 000 mentions en une semaine.

À la fin de la semaine, avec un simple écart de neuf voix, Erna Ference et sa salsa de poulet à la lime ont remporté les honneurs.

La deuxième vidéo mettait en vedette Benoît Fontaine, éleveur de poulet du Québec et président actuel des PPC, et Benoît Huot, nageur paralympique.

En septembre, nous avons organisé le premier Mois national du poulet, qui a remporté un franc succès !



- » Sur Facebook, la vidéo (en français et en anglais) a été vue 290 000 fois en une seule semaine et a été partagée 98 fois.
- » La vidéo en français a été vue 5 000 fois de plus que la vidéo en anglais.
- » Cette vidéo a également récolté le plus haut taux de participation pour les votes.

Les résultats ont été compilés et Benoît Fontaine et son poulet à la caprese ont remporté une victoire écrasante!

Les vidéos ont été très populaires, particulièrement sur Facebook, qui constitue une plateforme efficace pour la promotion de vidéos semblables. En raison des règles et restrictions concernant les périodes d'interdiction des Jeux olympiques et paralympiques, nous n'avons pas pu diffuser les vidéos pendant tout le mois. D'autres vidéos, qui ne sont pas assujetties à des restrictions, pourraient être vues encore plus de fois et mobiliser davantage les consommateurs.

Concours de coloriage « Amis de la piscine »

Les enfants ont également pu prendre part aux festivités grâce à l'activité de coloriage « Amis de la piscine » qui a été extrêmement populaire. L'activité a eu beaucoup de succès sur Twitter où elle a fait l'objet de plus de 36 000 mentions, et elle a été mentionnée 50 000 autres fois sur Facebook. Les PPC ont reçu 50 dessins dans le cadre du concours.

En tant que gagnants, Tara Urbach, Cadence Tully et Nico Mitrovic ont reçu des prix des PPC, des cadeaux de Natation Canada et un ensemble complet d'Amis de la piscine.

Fête sur Twitter

Le 21 septembre, les PPC et SJ Consulting ont organisé une fête sur Twitter pour souligner le Mois du poulet. La fête avait pour titre Aimez votre poulet, aimez votre éleveur – #JaiEleveursdePoulet. Les consommateurs ont parlé de leur amour pour le poulet, ont partagé des recettes et ont été informés du travail formidable qu'accomplissent les producteurs de poulet pour les Canadiens.

Comme d'habitude, la fête sur Twitter a remporté un franc succès, récoltant plus de 30 millions de mentions et atteignant plus d'un million de personnes. Elle a également donné à

plusieurs fidèles de poulet.ca un aperçu des renseignements disponibles sur le site producteursdepoulet.ca et du type d'information diffusée par @TheInsideCoop. La fête s'est élargie pour inclure le réseau de @TheInsideCoop, un élément qui continuera d'être important en 2017.

En plus de la fête sur Twitter, les PPC ont publié des annonces afin de diriger le trafic vers leur page Web pour que les consommateurs puissent obtenir de l'information sur les initiatives au cours du mois. Les annonces ont été diffusées du 15 au 30 septembre et ont obtenu 213 000 mentions et une moyenne de 1 000 clics.

Dans l'ensemble, notre premier Mois national du poulet fut une réussite! Les PPC étaient heureux de voir les Canadiens tirer profit de ce mois pour en apprendre davantage au sujet de l'agriculture et de l'élevage et, bien sûr, pour obtenir des recettes alléchantes à base de poulet. Nous avons déjà hâte au Mois national du poulet de l'an prochain pour entendre les Canadiens dire #JaiEleveursdePoulet!

Vidéos et billets de blogue

En 2016, nous avons créé un nombre plus important d'outils multimédias, en particulier des vidéos. En plus des vidéos mentionnées ci-dessus et des vidéos produites par Natation Canada (dont La Ferme avec Hilary Caldwell), les PPC ont publié quelques autres vidéos éducatives à l'intention des consommateurs. L'une de ces vidéos, produite par le Programme de soins aux animaux (PSA), mettait en vedette Tim Klompaker et expliquait l'importance du PSA et les avantages qui s'y rattachent.

Dans la même veine, une série de vidéos de style tableau blanc ont été créées pour mettre en lumière la stratégie de réduction de l'utilisation d'antimicrobiens des PPC. La vidéo a été divisée en cinq sections :

- » En mangeant du poulet, ingérons-nous réellement des antibiotiques?
- » Qu'est-ce que la résistance aux antibiotiques?
- » Est-ce que les éleveurs peuvent utiliser des antibiotiques?
- » La majorité des antibiotiques utilisés pour l'élevage de poulet ne sont pas utilisés pour les humains
- » Que peuvent faire les consommateurs pour éviter les bactéries?

Chacune des vidéos mentionnées ci-dessus était accompagnée d'un blogue sur le sujet et a fait l'objet d'une promotion sur les médias sociaux. Elles ont été bien accueillies et appréciées des consommateurs. En raison de la popularité de cet outil, nous créerons en 2017 un plus grand nombre de vidéos pour maintenir la participation des consommateurs et continuer de les intéresser à notre industrie.

En 2016, il y a également eu une augmentation du nombre de blogue sur le site producteursdepoulet.ca. Ils ont couvert un vaste éventail de sujets, y compris déboulonnage de mythes, les prix à la consommation, les soins aux animaux, les fermes familiales, la part de l'agriculteur et même quelques concours amusants. Ils ont pour la plupart été bien accueillis par le public. Nous publierons encore plus de blogue en 2017 et déploierons des efforts accrus pour les promouvoir de manière régulière.

Fédération canadienne des municipalités

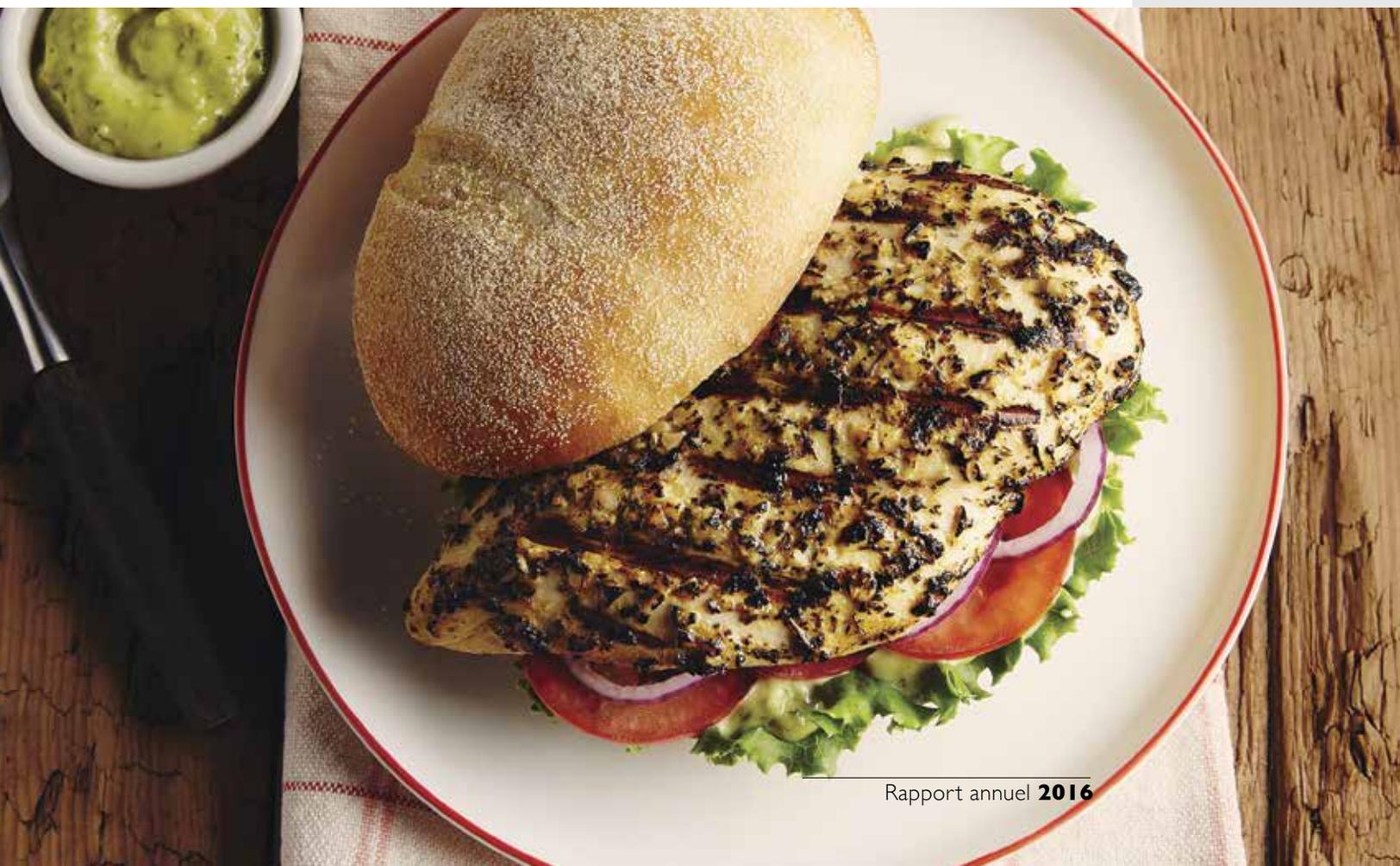
Pour la troisième année consécutive, les PPC, en collaboration avec les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, ont commandité le Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), qui s'est tenu à Winnipeg du 2 au 5 juin.

Représentant plus de 2 000 municipalités de partout au pays, la FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux du Canada.

Cette année, le congrès avait pour thème « Nos municipalités : le cœur du Canada ». Il soulignait l'importance d'un secteur municipal uni pour façonner l'avenir du Canada.

En commanditant un kiosque et un stand au salon professionnel, les groupes avicoles ont mis en lumière les façons dont les producteurs assujettis à la gestion de l'offre contribuent à la vitalité des collectivités d'un bout à l'autre du pays et comment ils sont liés entre eux pour faire leur part afin d'assurer au Canada un bel avenir. Les éleveurs locaux et le personnel de l'industrie ont servi des délices à base de poulet, de dindon et d'œufs au cours de la fin de semaine, et leur kiosque a été le plus populaire au salon professionnel.

Au cours du congrès qui s'est échelonné sur quatre jours, la FCM a proposé des visites aux délégués intéressés à en apprendre davantage au sujet de certaines industries. Le samedi après-midi, 30 délégués ont visité AgDon Farms, une ferme avicole située à 35 minutes de Winnipeg. Don et Agnes Neufeld ont présenté leur ferme et ont parlé de l'histoire de leur famille et de biosécurité avant de montrer leurs troupeaux par une fenêtre qui donnait vue sur le poulailler.





Tél./Tel.: (613) 739 8221
Télec./Fax: (613) 739 1517
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
1730 St-Laurent Boulevard
Suite 100
Ottawa ON K1G 5L1 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux
Ministre Agriculture et Agroalimentaire Canada

Conseil des produits agricoles du Canada

Membres de Les Producteurs de poulet du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs de poulet du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de Les Producteurs de poulet du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 25 février 2016.

BDO Canada S.R.L./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)

Le 24 février 2017



LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	1 835 675 \$	1 974 874 \$
Placements à court terme (Note 2)	3 720 084	100 000
Débiteurs	1 130 551	1 247 083
Frais payés d'avance	95 943	87 985
	<u>6 782 253</u>	<u>3 409 942</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (Note 2)	9 687 702	13 281 243
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 3)	277 897	310 864
	<u>16 747 852 \$</u>	<u>17 002 049 \$</u>
PASSIF ET SOLDES DES FONDS		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (Note 4)	737 068 \$	412 507 \$
Portion à court terme des incitatifs reportés liés à des baux (Note 5)	18 081	29 531
	<u>755 149</u>	<u>442 038</u>
PORTION À LONG TERME DES INDICATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX (Note 5)	50 927	69 008
	<u>806 076</u>	<u>511 046</u>
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (Note 6)		
SOLDES DES FONDS		
Affectation d'origine interne – Fonds de promotion	-	1 194 024
Affectation d'origine interne – Fonds de recherche	5 075 776	5 301 465
Non affecté – Fonds de fonctionnement	10 866 000	9 995 514
	<u>15 941 776</u>	<u>16 491 003</u>
	<u>16 747 852 \$</u>	<u>17 002 049 \$</u>

Au nom du Conseil d'administration :

Barry Uyterlinde, Administrateur, Comité des finances

Peter Vale, Administrateur, Comité des finances



LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	FONDS DE PROMOTION	FONDS DE RECHERCHE	FONDS DE FONCTION- NEMENT	2016	2015
Solde, début de l'exercice	1 194 024 \$	5 301 465 \$	9 995 514 \$	16 491 003 \$	16 331 500 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 491 427)	(225 689)	1 167 889	(549 227)	159 503
Virement interfonds (Note 7)	297 403	-	(297 403)	-	-
Solde, fin de l'exercice	- \$	5 075 776 \$	10 866 000 \$	15 941 776 \$	16 491 003 \$



LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA
ÉTAT DES RÉSULTATS
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	FONDS DE PROMOTION	FONDS DE RECHERCHE	FONDS DE FONCTION- NEMENT	2016	2015
PRODUITS					
Redevances et frais de service	- \$	- \$	8 227 012 \$	8 227 012 \$	7 945 702 \$
Intérêts	6 581	94 154	170 336	271 071	285 124
Redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés	157 319	-	-	157 319	265 581
Autres produits	-	-	11 170	11 170	3 385
	<u>163 900</u>	<u>94 154</u>	<u>8 408 518</u>	<u>8 666 572</u>	<u>8 499 792</u>
CHARGES					
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	79 056	79 056	77 609
Conseil de recherches avicoles du Canada	-	285 813	-	285 813	200 425
Comités	-	-	266 239	266 239	272 445
Communications	-	-	661 948	661 948	652 991
Responsibilités sociale de l'organisation	-	-	57 828	57 828	60 369
Administrateurs et représentants	-	-	1 101 781	1 101 781	1 216 410
Technologie de l'information	-	-	74 706	74 706	81 373
Cotisations	-	-	143 244	143 244	139 720
Frais de bureau	-	-	427 855	427 855	441 875
Frais professionnels	-	-	599 202	599 202	384 544
Activités de promotion	1 322 552	-	-	1 322 552	1 215 534
Salaires, avantages sociaux et déplacements	-	-	3 017 908	3 017 908	2 776 258
Études spéciales	332 775	-	533 190	865 965	687 824
Commerce	-	-	71 516	71 516	114 290
Traduction	-	-	133 306	133 306	131 926
	<u>1 655 327</u>	<u>285 813</u>	<u>7 167 779</u>	<u>9 108 919</u>	<u>8 453 593</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES TIRÉS DES OPÉRATIONS	<u>(1 491 427)</u>	<u>(191 659)</u>	<u>1 240 739</u>	<u>(442 347)</u>	<u>46 199</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR DES PLACEMENTS	<u>-</u>	<u>(34 030)</u>	<u>(72 850)</u>	<u>(106 880)</u>	<u>113 304</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(1 491 427) \$</u>	<u>(225 689) \$</u>	<u>1 167 889 \$</u>	<u>(549 227) \$</u>	<u>159 503 \$</u>



LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(549 227) \$	159 503 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des primes nettes liées aux placements	66 577	60 294
Amortissement des immobilisations corporelles	79 056	77 609
Amortissement des incitatifs reportés liés à des baux	(29 531)	(19 205)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	880	5 087
Variation du gain/perte non réalisé(e) sur placements	106 880	(113 304)
	(325 365)	169 984
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	116 532	(74 353)
Frais payés d'avance	(7 958)	5 813
Créditeurs et frais courus	324 561	(229 135)
Incitatifs reportés liés à des baux	-	20 420
	107 770	(107 271)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	(300 000)	(3 027 477)
Ventes de placements	100 000	3 631 000
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(46 969)	(54 001)
	(246 969)	549 522
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(139 199)	442 251
ENCAISSE, DÉBUT DE L'EXERCICE	1 974 874	1 532 623
ENCAISSE, FIN DE L'EXERCICE	1 835 675 \$	1 974 874 \$



LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

I. MÉTHODES COMPTABLES

Statut et objectif de l'organisme	<p>Les Producteurs de poulet du Canada (PPC), constitué en société conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. Les PPC sont exonérés d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>.</p> <p>Les PPC ont décrété des redevances fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoivent des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.</p>
Référentiel comptable	Les PPC appliquent les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles des PPC et la charge d'amortissement liée, et la valeur nette de réalisation des débiteurs.
Comptabilité par fonds	<p>Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de présentation, qui correspondent à des activités ou à des objectifs précis. Ainsi, des comptes séparés sont maintenus pour le Fonds de fonctionnement et pour le Fonds de promotion et le Fonds de recherche qui sont des fonds grevés d'affectation d'origine interne.</p> <p>Le Fonds de fonctionnement comptabilise les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes transactions concernant les immobilisations corporelles et d'autres intérêts gagnés non alloués aux autres fonds.</p> <p>Le Fonds de promotion gère le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et rend compte aussi des charges qui se rapportent à la promotion et à la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la Politique d'expansion du marché et dans la Politique d'application et de suivi, ainsi que des charges encourues pour recouvrir les redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés. Il rapporte aussi les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour le Fonds de promotion.</p> <p>Le Fonds de recherche gère les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les charges des projets de recherches se rapportant à l'industrie de la volaille au Canada.</p>



I. MÉTHODES COMPTABLES

(suite)

Comptabilisation des produits	<p>Les PPC appliquent la méthode du report pour comptabiliser les apports.</p> <p>Les redevances et frais de service sont constatés comme produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur perception est raisonnablement assurée.</p>
Instruments financiers	<p>Évaluation initiale et ultérieure</p> <p>Les PPC évaluent initialement leurs instruments financiers et passifs financiers à la juste valeur. Ils évaluent ultérieurement tous leurs actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception de l'encaisse et des placements à court et à long terme qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice où elles se produisent.</p> <p>Dépréciation</p> <p>Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.</p> <p>Coûts de transaction</p> <p>Les PPC comptabilisent leurs coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.</p>
Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode d'amortissement linéaire et les durées suivantes:</p> <p>Matériel de bureau 10 ans</p> <p>Équipement informatique 3 ans</p> <p>Améliorations locatives Durée du bail</p>



2. PLACEMENTS

PLACEMENTS À COURT TERME

Certificat de placements garantis (CPG)
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation

2016	2015
100 000 \$	100 000 \$
3 620 084	-
3 720 084	100 000

PLACEMENTS À LONG TERME

Certificats de placements garantis
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation

2 000 000	11 481 243
7 687 702	1 800 000
9 687 702 \$	13 281 243 \$

Les PPC limitent leurs placements à ce qui est permis selon la *Loi sur les offices des produits agricoles*.

Les obligations représentent des instruments d'emprunt produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations et les CPGs seront réalisés à leur valeur nominale et les échéances s'échelonneront au cours des six prochaines années (2015 – sept années). Les taux d'intérêt pour ces valeurs s'échelonnent de 1,7 % à 4,1 % (2015 – 1,7 % à 4,1 %).

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016		2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel de bureau	327 372 \$	248 828 \$	382 939 \$	305 720 \$
Équipement informatique	256 707	188 992	231 199	161 773
Améliorations locatives	436 319	304 681	436 319	272 100
	1 020 398 \$	742 501 \$	1 050 457 \$	739 593 \$
Valeur comptable nette		277 897 \$		310 864 \$

4. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

Le poste créditeurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de nul \$ (2015 – 21 149 \$).



5. INCITATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX

Les PPC se sont engagés en 2010 dans un bail qui prend fin en 2020. Le bail inclut un incitatif pour améliorations locatives de 123 252 \$ ainsi que sept mois sans loyer à payer au cours du bail.

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	98 539 \$	97 324 \$
Augmentation au cours de l'exercice	-	20 420
Montant imputé aux charges au cours de l'exercice	(29 531)	(19 205)
Solde à la fin de l'exercice	69 008	98 539
Portion à court terme	18 081	29 531
Portion à long terme	50 927 \$	69 008 \$

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les PPC louent des locaux en vertu d'un bail venant à échéance en juin 2020. Les PPC se sont aussi engagés en vertu de baux portant sur la location de matériel de bureau et échéant, au plus tard, en septembre 2020. Les loyers minimums futurs totalisent 710 659 \$ et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices :

2017.....	203 954 \$
2018.....	203 954 \$
2019.....	200 406 \$
2020.....	102 345 \$

7. VIREMENTS INTERFONDS

Le conseil d'administration des PPC a approuvé un transfert de 297 403 \$ (2015 – nul \$) du fonds de fonctionnement au fonds de promotion pour couvrir l'insuffisance dans ce fonds.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Les PPC sont exposés au risque de crédit sur leurs débiteurs. Les PPC surveillent régulièrement leurs débiteurs et ne prévoient pas de montants non recouvrables.

Risque de taux d'intérêt

Les PPC sont exposés au risque de taux d'intérêt sur leurs instruments financiers à taux fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent les PPC à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêt du marché.

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime à cotisations déterminées

Les PPC ont un régime de retraite à cotisations déterminées à l'intention de leurs employés. La cotisation correspond à un pourcentage fixe du salaire annuel de l'employé. La cotisation des PPC au titre de ce régime en 2016 s'élève à 114 475 \$ (2015 – 105 826 \$).

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.